

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

2/10/2017

Dossier complet le :

27/10/2017

N° d'enregistrement :

2017-5426

#### 1. Intitulé du projet

- 1- Construction d'une déchèterie, dans le parc d'activités ATLANPARC PERIGNY, rue Bernard Moitessier à Perigny (17 180)
- 2- Défrichement de la parcelle correspondante

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération de la Rochelle

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

FOUNTAINÉ Jean-François

RCS / SIRET

2 4 1 | 7 0 0 | 4 3 4 | 0 0 0 2 0

Forme juridique

Communauté d'agglomération

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1°a)	Rubrique 2710 de la nomenclature ICPE : Installations de collecte de déchets apporté par le producteur initial de ces déchets (autorisation) Rubrique 2716 de la nomenclature ICPE : Installation de transit, regroupement ou tri de déchets
47°a)	La parcelle (d'une superficie totale de 11 670 m <sup>2</sup> ) sera partiellement défrichée pour garder l'esprit clairière du projet.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- 1) Le projet consiste en la construction d'une grande déchèterie, adaptée pour recevoir 140 000 visiteurs par an et où transitera 11 000 tonnes de déchets. Le projet se situe dans le parc d'activités "ATLANPARC PERIGNY" sur la commune de Perigny. Cette déchèterie sera exemplaire en terme de conception, de construction et d'intégration, réalisée dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale. Elle répondra à des critères innovants en matière de stockage des déchets, de modularité, d'évolutivité, d'accueil et confort des usagers. Elle sera dotée d'un bâtiment d'environ 500 m<sup>2</sup>, de casiers de stockage et d'un parcours pédagogique. La facilité et la rapidité de vidage, l'optimisation des transports, la sécurité des biens et des personnes et l'attractivité du site sont des points importants dans la réalisation du site.
- 2) Défrichement de la parcelle recevant la déchèterie (espace boisé non classé et non référencé au PLU de la commune). Cette parcelle est peuplée d'essences locales, telles que des Frênes, des Erables champêtres et de Montpellier, des Ormes...

## 4.2 Objectifs du projet

La construction de cette nouvelle déchèterie a pour objectif :

- de permettre aux usagers d'évacuer leurs déchets qui ne sont pas collectés dans le cadre du service de collecte des ordures ménagères,
- de limiter la multiplication des dépôts sauvages sur le domaine public et protéger l'environnement,
- d'économiser les matières premières en privilégiant le recyclage, la valorisation ou le réemploi de certains déchets,
- d'assurer un stockage et un traitement des déchets dans le plus strict respect de la réglementation en vigueur
- de regrouper sur un même site des filières de valorisation différentes de déchets de façon à permettre aux usagers d'optimiser leurs apports
- de sensibiliser l'ensemble de la population aux questions de respect de l'environnement
- d'optimiser les transports (compactage des déchets)
- d'être modulable et évolutif pour répondre à la saisonnalité et apporter de nouvelles méthodes de tri ou de services supplémentaires aux utilisateurs.

L'objectif du défrichement est la construction de la déchèterie.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

1 - Les travaux de construction de la déchèterie sont prévus débuter fin 2018 pour une mise en service fin 2019. Le phasage est le suivant :

- décapage des terres et sous-couche (stockage pour réemploi des matériaux sur place)
- terrassement des réseaux divers et des bassins
- terrassement des fondations du bâtiment, des voiles béton de quai et pont bascule
- élévation du bâtiment
- terrassement des voiries et plateformes béton
- pose des équipements divers (bornes d'accès, pont bascule), des clôtures et portails
- mise en place des bennes et contenants spécifiques

2 - Le défrichement sera réalisé par abattage et dessouchage mécanisés. Les tronc et feuillus seront débités et dirigés vers l'Unité de Compostage de Périgny (17 180) pour être transformés en compost et paillage. Les souches seront transportées vers l'entreprise VEOLIA sur leur site de transit d'Aytré (17 440). Les travaux sont prévus en 2018.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit d'une nouvelle déchèterie destinée à l'accueil des déchets des particuliers. Elle est amenée à remplacer trois déchèteries existantes vieillissantes, de conceptions dépassées et de superficies limitées, ne permettant plus de répondre aux attentes environnementales et sociales de la collectivité.

L'estimation des déchets apportés à l'horizon 2025 est de 11 000 tonnes/an. Le stockage en bennes ou dans le bâtiment garantira aux usagers et aux agents d'exploitation un tri optimisé, une limitation des temps d'attente et des conditions de sécurité optimales. La déchèterie permettra d'accueillir de nombreux flux de déchets via 12 bennes couvertes et un bâtiment accueillant des zones de stockage (pour les DEEE, DDS, déchets destinés au réemploi). Le bâtiment accueillera également un local pour gardiens, des sanitaires, un local technique, un garage et une salle pédagogique. Une zone de stockage est prévue pour l'amiante collectée 2 jours par an et retirée dans la foulée par un professionnel.

Les accès VL et PL seront dissociés et se feront sur la rue Bernard Moitessier.

Elle sera ouverte au public du lundi au samedi inclus et un espace pédagogique (parcours et salle) sera créé pour les scolaires.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La zone a fait l'objet d'un Permis d'Aménager

Le projet est soumis désormais à Autorisation environnementale au titre :

- des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- de la loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0.) et de fait à évaluation des incidences sur Natura 2000
- du défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1 - Emprise de la déchèterie, comprenant un bâtiment de stockage de 390 m <sup>2</sup> , des locaux sociaux de 196 m <sup>2</sup> , de 14 quais pour les bennes déchets, d'un garage de 80 m <sup>2</sup> , de 1 200 m <sup>2</sup> de casiers et le reste servant de voie de circulation VL et PL	11 670 m <sup>2</sup>
2 - Superficie défrichée correspondant à la quasi totalité de la parcelle de la déchèterie Surface boisée globale jouxtant la parcelle de la déchèterie	11 670 m <sup>2</sup> 11 670 + 13 330 = 25 000 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Périgny (17 180)  
ATLANPARC PERIGNY  
Rue Moitessier

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 01°06'51"7 Lat. 46°09'38"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Communes traversées :

Périgny

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

Blank area for project description and authorization date.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Znieff la plus proche (marais de Tadon) est située à environ 1 km au sud du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus d'un kilomètre du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de La Rochelle-Ile de Ré.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Périgny n'est pas couverte par un PPRN. Néanmoins, elle est soumise à plusieurs risques naturels : tempêtes, inondations et mouvements de terrain (liés au retraits/gonflements d'argiles). La commune est classée en zone sismique de niveau 3 (risque modéré). La commune n'est pas couverte par un PPRT. Toutefois, elle est sujette à des transports de matières dangereuses.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à près de 250 mètres d'un site pollué, référencé dans la base de données BASOL. Le site, anciennement exploité par la société TRIAXE INDUSTRIES, a été traité et des restrictions d'usages ont été imposées.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la zone de répartition des eaux du bassin des canaux du Curé, de Villedoux et de Marans à La Rochelle.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 2 kilomètres du périmètre rapproché du captage de Varaize qui se trouve au sud de la commune de Périgny.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à un peu plus de 3 kilomètres du site Natura 2000 du Pertuis Charentais (zone spéciale de conservation FR5400469).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à près de 300 mètres du canal de Marans, inscrit en site naturel classé du pont de Mouillepieds à l'écluse de Rompsay par arrêté du 14 mai 1970.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude géotechnique n'a pas démontré d'arrivée d'eau dans les sondages. Toutefois, des pompages provisoires, avant travaux ou lors des travaux, restent envisageables en cas d'arrivées d'eau. D'autre part, les sols supports des chaussées seront drainés.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toute poche de remblai ou de moindre consistance détectée sera purgée. La terre végétale et les argiles de surface seront localement purgés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des dalles béton sont nécessaires ainsi que l'apport de remblais sains.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement implique une destruction d'habitat(s) forestiers. Une partie de la flore locale sera détruite et la faune perturbée. Une étude de la faune et de la flore est jointe en annexe. Les habitats concernés ne présentent pas d'enjeu à l'échelle régionale, nationale ou communautaire. L'inventaire n'a pas mis en évidence d'espèce végétale protégée, rare ou déterminante Znieff. De nombreuses espèces invasives sont recensées. Concernant la faune quelques espèces patrimoniales sont recensés en périphérie de la parcelle.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (Pertuis charentais) à 3,5 km à l'ouest de l'aire d'études est un site marin. On note l'absence sur la zone du projet d'habitat ou d'espèce ayant servi à la désignation du site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre le défrichage de 11 670 m <sup>2</sup> d'espaces boisés non exploité pour la construction de la déchèterie.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parmi les risques naturels établis sur la commune de Périgny, les mouvements de terrain peuvent représenter un risque naturel au droit du projet. D'après l'étude géotechnique, les argiles prélevées sont visuellement plastiques et sensibles aux retrait/gonflements. En revanche, d'après la base de données du BRGM, le terrain est classé en zone de sensibilité très faible vis-à-vis du risque de remontée de nappe. Le risque sismique est modéré.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Tous les déchets dangereux (DDS, DASRI, Amiante) seront stockés dans des locaux spécifiques équipés de rétention adaptées. Les huiles sont stockées dans des réservoirs étanches spécifiques. Les DASRI (200 kg/an essentiellement piquants) sont stockés dans un bâtiment dans des conteneurs spéciaux et collectés très régulièrement par une entreprise spécialisée. Les usagers apportent leurs plaques d'amiante exclusivement déjà conditionnées en bigbag (2 campagnes par an).
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet implique des déplacements lors des travaux (engins de chantiers) et après travaux (véhicules transporteurs de déchets 7 à 10 t/ jour, et véhicules usagers 400 / jour. 13 105 véhicules (données de 2015) circulent sur l'axe principale de la zone de Périgny, la fréquentation de la déchèterie représente environ 3% d'augmentation de trafic.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les chargements et déplacements des véhicules transporteurs de déchets sont source de bruits. Toutefois, le projet est suffisamment éloigné de zones résidentielles.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets dangereux spécifiques sont stockés en bâtiment et évacué au fil de l'eau.</p> <p>Le site sera doté d'une chargeuse pour le chargement régulier des déchets verts déposés en casiers.</p> <p>Par ailleurs le projet est éloigné des zones résidentielles (400 m).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront dirigées vers le réseau public de la CDA jusqu'à la station de traitement de Port-Neuf.</p> <p>Les eaux pluviales et de ruissellement seront captées et dirigées vers un puits d'infiltration situé sur la parcelle avec un débit de fuite vers le réseau public après décantation dans un bassin et passage dans un débourbeur / déshuileur. Les eaux d'extinction d'incendie seront dirigées vers un bassin et analysées avant rejet. Les eaux de toiture seront stockées et serviront à l'arrosage des espaces verts et aux lavages.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet direct d'effluents</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet collecte des déchets mais n'en génère pas</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La déchèterie s'insère dans une Zone d'activité à vocation industrielle qui, à ce jour regroupe environ 250 entreprises, réparties sur une surface de 300 ha et totalisant 7000 emplois et qui accueille déjà 10 installations classées pour l'environnement, aucune sous régime SEVESO. Le projet se situe en zone UXA du PLU où l'on retrouve des activités industrielles, mais également commerces de gros, entreprises de BTP, services et construction navale.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Après consultation des avis de l'autorité environnementale des sites du ministère (cgedd), de la DDT des Charentes maritimes et de la DREAL Nouvelle Aquitaine (ainsi que les archives de la DREAL Poitou Charentes) il apparaît que seul le projet d'extension de l'association Blan'Cass, activité de collecte et de traitement des DEEE et de bateaux de plaisance à Perigny est retenu dans l'étude des effets cumulés à ceux de notre projet.

Seuls des effets liés au bruit, aux risques d'exposition aux poussières et à la gestion des eaux souillées sont mentionnés dans le projet de Blan'Cass.

Or il apparaît que les deux sites sont relativement éloignés, que toutes les mesures d'évitement et de réduction seront prises dans l'un comme dans l'autre projet vis à vis de ces effets et que les effets ne peuvent donc être cumulés.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet inclut plusieurs mesures de réduction :

- création de lisières écotones pour limiter la perte de biodiversité occasionnée par la construction de la déchetterie.
- centralisation de la zone logistique (zone de rotation des bennes et engins) pour limiter le bruit.
- création d'auvents au-dessus des bennes pour réduire "l'envol" des matériaux volatils.
- pose d'appareils pour limiter la sur-production de lumière artificielle.
- pose de matériaux de construction reconnus et certifiés pour limiter les impacts sur l'environnement,
- le compactage des déchets permet de densifier les bennes et ainsi diminuer le trafic poids-lourds (moins de rotation).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est soumis à autorisation environnementale au titre des ICPE. Le DDAE comprend donc une notice d'incidence. Les effets potentiels les plus importants semblent concerner le milieu naturel or, d'après l'étude faune-flore réalisée par le bureau d'études Les Snats, (cf annexe), les seules espèces d'intérêt patrimonial observées se situent en dehors de la parcelle. La partie centrale de l'aire d'étude est surtout concernée par de nombreuses plantes invasives. Dans tous les cas, le dossier d'autorisation environnementale (contenant une étude d'impact ancienne forme au titre des ICPE) tiendra compte de cette étude, des enjeux écologiques et le projet mettra en œuvre des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement des effets, comme par exemple le maintien des continuités écologiques, le respect des périodes de reproduction... A ce titre, le projet peut donc être dispensé d'évaluation environnementale, le dossier d'autorisation environnemental étant suffisant.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n° 7 : étude faune-flore

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

La Rochelle

le,

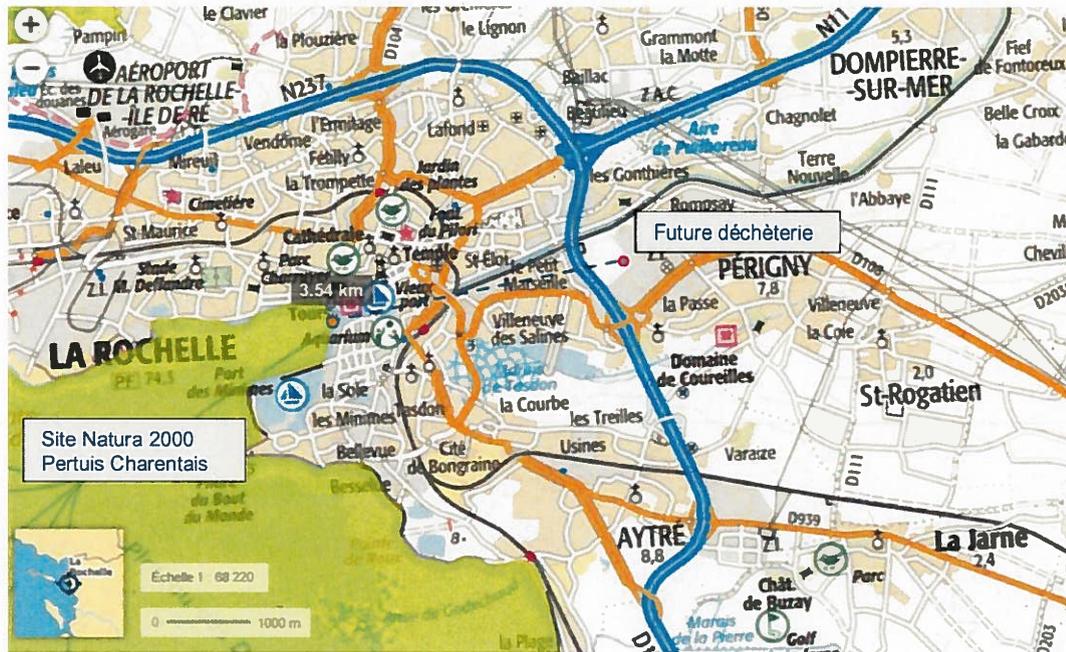
28-09-2017

Signature

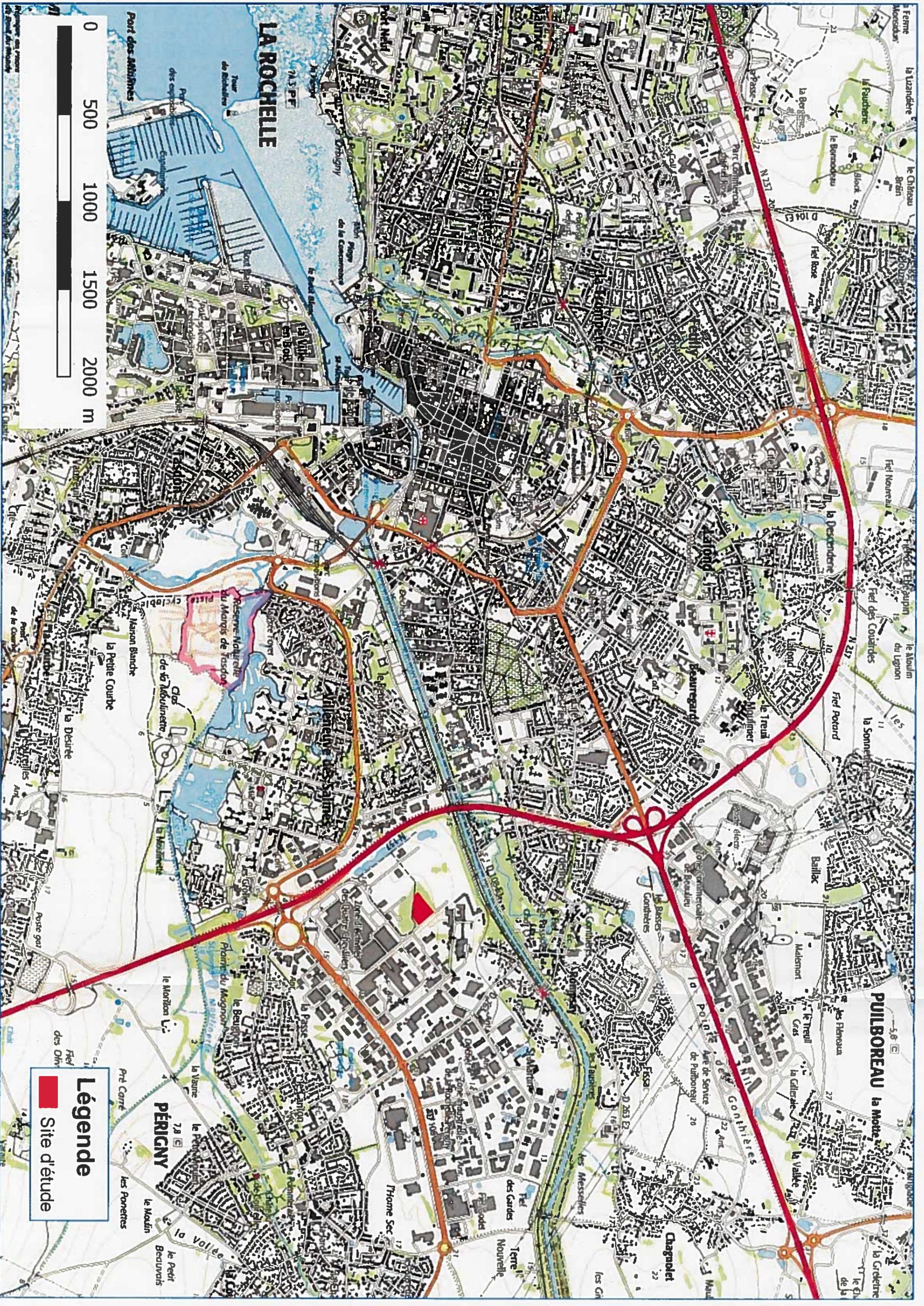
  
P. Le Président  
et par délégué

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Annexe n°6 : Localisation du site d'étude par rapport au site Natura 2000 le plus proche.







**LA ROCHELLE**

**PUIBOREAU**

**PÉRIGNY**

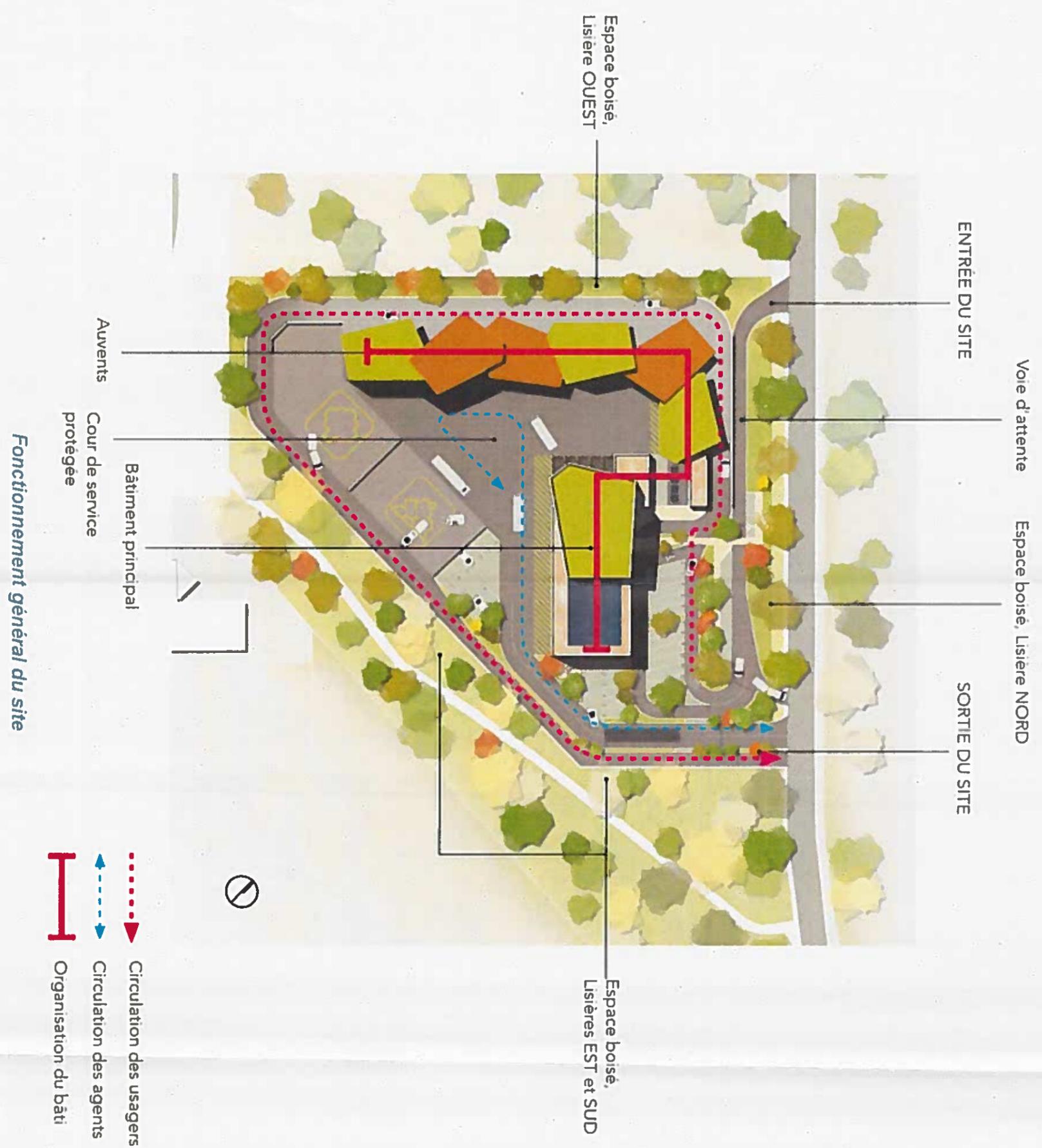
0 500 1000 1500 2000 m

**Légende**  
■ Site d'étude









Espace boisé,  
Lisière OUEST



**Diagnostic faune / flore  
Projet de déchetterie  
commune de Périgny (17)**

Version v2 du 14 septembre 2017



***Les Snats***

*Bureau d'études faune flore*

**Siège social** : 17 rue des Renaudins – 17350 Taillebourg - tél. : 05.46.90.20.13.

**E-Mail** : [les-snats@wanadoo.fr](mailto:les-snats@wanadoo.fr) - **Internet** : <http://www.les-snats.com>



# SOMMAIRE

<b>I- INTRODUCTION : rappel des objectifs, contexte écologique et chronologie de l'étude</b>	<b>4</b>
<b>II- INVENTAIRES BIOLOGIQUES</b>	<b>6</b>
<b>1- Habitats</b>	<b>6</b>
- Méthode	6
- Description des unités de végétation	6
- Intérêt patrimonial des habitats	9
- Conclusion	9
<b>2- Flore</b>	<b>9</b>
- Méthode	9
- Caractéristiques du peuplement	9
- Intérêt patrimonial	12
- Espèces invasives	14
- Conclusion	15
<b>3- Mammifères</b>	<b>16</b>
- Méthode	16
- Résultats des inventaires	16
- Intérêt patrimonial	16
- Conclusion	17
<b>4- Avifaune</b>	<b>17</b>
- Méthode	17
- Caractéristiques générales du peuplement	17
- Intérêt patrimonial	19
- Conclusion sur l'avifaune	19
<b>5- Herpétofaune (amphibiens et reptiles)</b>	<b>19</b>
- Méthode	19
- Résultats des inventaires	19
- Intérêt patrimonial	20
- Conclusion	20
<b>6- Entomofaune (insectes)</b>	<b>21</b>
- Méthode	21
- Résultats des inventaires	21
- Intérêt patrimonial	22
- Conclusion sur l'entomofaune	24

<b>III- ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DU SITE</b>	<b>25</b>
<b>IV- IMPACTS DU PROJET ET MESURES « ERC »</b>	<b>26</b>
<b>V- CONCLUSION</b>	<b>27</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>31</b>
<b>1- Liste et statuts des espèces végétales recensées sur le site</b>	<b>31</b>
<b>2- Listes et statuts des espèces animales recensées sur le site</b>	<b>35</b>
<b>3- Coordonnées géographiques des principales espèces patrimoniales</b>	<b>39</b>

**Sauf indication contraire, toutes les photos présentées dans ce rapport ont été effectuées sur le site, lors des différentes campagnes de terrain**

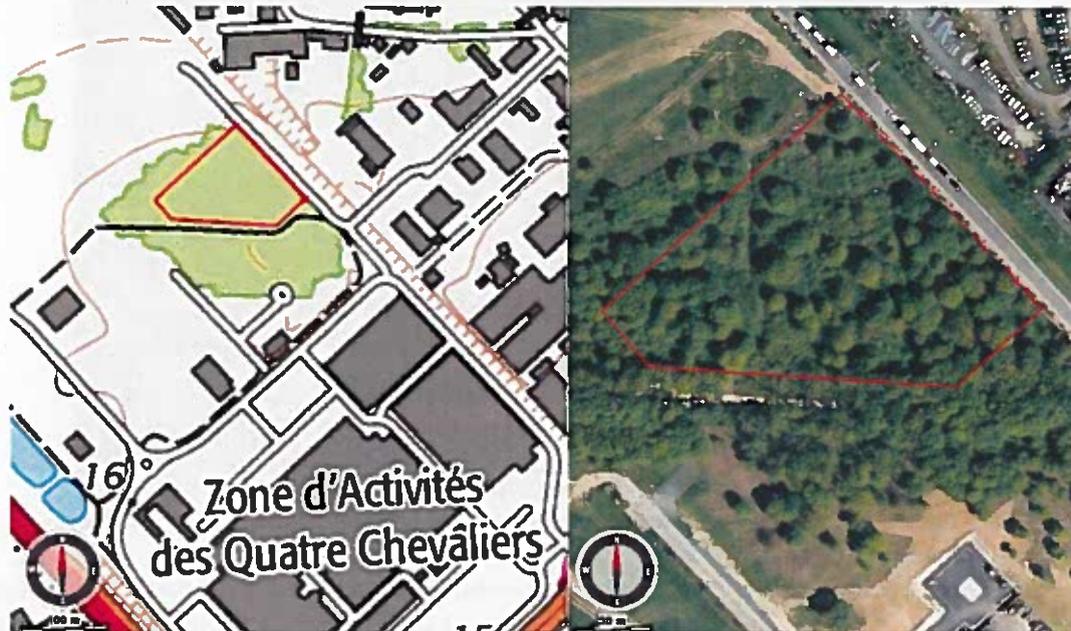


**Inventaires, identifications, rédaction : Marc Carrière et Jean Sériot (avifaune)**

**Photo de couverture : Fulgore d'Europe (*Dictyophara europaea*),  
sur une feuille de Clématite des haies (08/08/2017).**

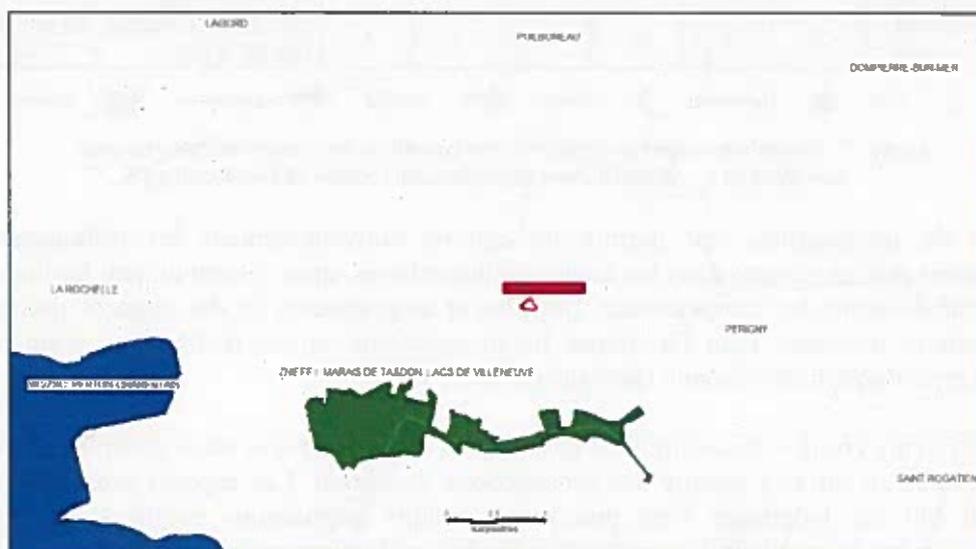
## I-INTRODUCTION : rappel des objectifs, contexte écologique et chronologie de l'étude

L'objectif de cette étude est d'effectuer un **inventaire floristique et faunistique** sur l'emprise du projet d'implantation d'une déchetterie (carte 1) sur la commune de Périgny (17).



Carte 1 : Localisation de la zone d'études sur fonds IGN 1/25000 et orthophotographie (source Geoportail)

Aucun zonage environnemental n'est recensé à proximité immédiate de l'aire d'étude (carte 2). La Znieff la plus proche (marais de Tadon) est située à environ 1 km au sud du projet, et le site Natura 2000 le plus proche (Pertuis charentais) à 3,5 km à l'ouest de l'aire d'études (site marin). Il n'y a donc pas lieu d'envisager la rédaction d'une étude d'incidence Natura 2000 pour ce projet, compte tenu des distances en jeu, et de l'absence sur la zone du projet d'habitat ou d'espèce ayant servi à la désignation du site Natura 2000.



Carte 2 : zonages environnementaux autour de l'aire d'étude

Le site du projet est localisé au cœur d'une zone industrielle et commerciale où les espaces ayant gardé une certaine naturalité sont très circonscrits (carte 3).



Carte 3 : environnement proche de l'aire d'étude (image Google earth de 2016)

Compte tenu de ce contexte environnemental peu sensible, le diagnostic floristique et faunistique s'est basé sur **trois campagnes de terrain**, effectuées sur le site entre le début du mois de mai et la mi-août 2017 (tab. I).

Tab. I : calendrier des prospections réalisées sur le site (X=thématique principale ; x=thématique secondaire)

Date	Période							Conditions météorologiques
08/05/2017	matinée			X				beau temps, ciel clair; nuages 0/8; vent F1 de l'W.
01/06/2017	journée + soirée	X	X	x	x	x	X	ensoleillé mais venteux; nuages 3/8; vent F4 de l'W; 17° à 0h.
08/08/2017	journée + soirée	X	X	x	x	x	X	beau et chaud; nuages 1/8; vent nul; 35° à 16h, 25° à 23h.

 Flore  Mammifères  Oiseaux  Reptiles  Amphibiens  Insectes

 \* : Couverture nuageuse = fraction du ciel couvert par les nuages exprimée en octa (ciel divisé en 8) ; vitesse du vent exprimée selon l'échelle de Beaufort (0 à 12).

Ces dates de prospections ont permis de couvrir convenablement les principaux groupes habituellement pris en compte dans les études réglementaires, mais restent un peu tardives pour une détection satisfaisante de l'herpétofaune (reptiles et amphibiens), et des espèces précoces (flore vernale, certains insectes). Pour l'avifaune, les prospections ont été réalisées en plein cœur de la période de reproduction des oiseaux (passage de début mai).

Pour les différents groupes taxonomiques étudiés, des listes d'espèces aussi complètes que possible ont été dressées au fur et à mesure des prospections de terrain. Les espèces présentant un intérêt patrimonial ont été localisées avec précision, et leurs populations estimées de façon semi-quantitative (ordre de grandeur du nombre d'individus ou du nombre de pieds, surface occupée...).

Les listes complètes des espèces animales et végétales inventoriées, ainsi que leurs statuts patrimoniaux, sont regroupées en annexes.

Pour faciliter la lecture du document, les espèces présentant un intérêt patrimonial sont indiquées par un code de couleur, selon la hiérarchisation suivante :

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

## II- INVENTAIRES BIOLOGIQUES

### 1- Habitats

#### Méthodes :

En amont des inventaires de terrain, une pré-carte des unités de végétation est établie à partir de l'interprétation de la photographie aérienne (2014) et de la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>. Cette pré-carte est ensuite corrigée sur le terrain et des relevés qualitatifs de végétation sont effectués pour caractériser les groupements végétaux présents sur le site.



Fig. 1 : établissement de la carte de végétation par photo-interprétation

#### Description des unités de végétation :

Les unités de végétation recensées sur le site, leur code Corine Biotope et Eunis, et leurs statuts patrimoniaux sont indiqués ci-dessous (tableau II et carte 4) :

Tableau II : liste et statuts des habitats recensés sur le site

Unités cartographiques	Habitats	Code Corine	Code Eunis	Code DH	R Région	Menace	VPR
Fourré mésophile	Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	F3.11		C	non menacé	faible
Bois rudéralisé	Bois d'Ormes à petites feuilles	41.F1	G1.A61		AC	non menacé	faible
Bois rudéralisé partiellement défriché	Bois d'Ormes à petites feuilles	41.F1	G1.A61		AC	non menacé	faible
Friche rudérale	Friches sèches à grands chardons et molènes sur sols très riches en azote	87.1	I1.52		C	non menacé	faible
Route							
Chemin							

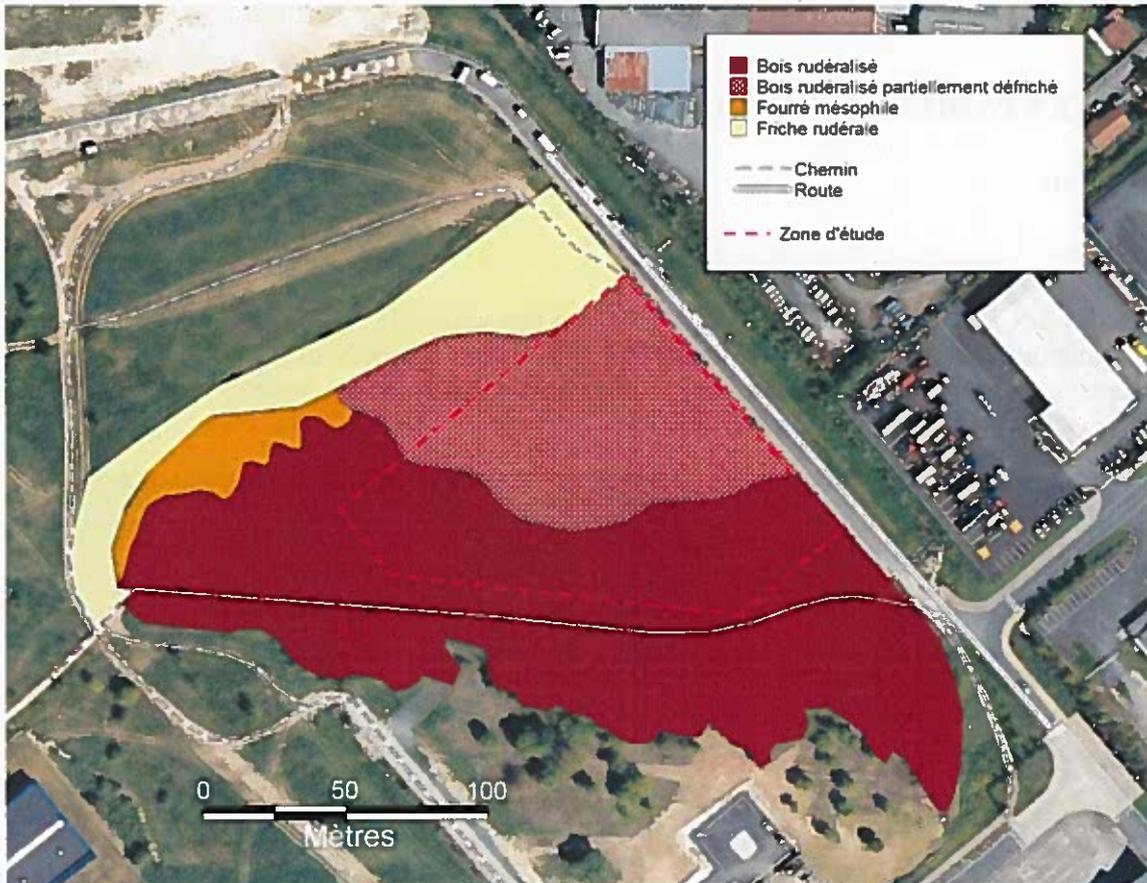
Code DH=Code Directive Habitats ; R Région=Rareté en Poitou-Charentes ; VPR=Valeur Patrimoniale Régionale

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------



#### Références utilisées (Tab. II):

Classification phytosociologique : Bardat *et al.* (2004) Code Corine Biotope : Bissardon *et al.*, 1997. Eunis : Louvel *et al.*, 2013. Directive Habitats : Romao, 1997 (\*=Habitat prioritaire). Rareté/Menace/VPR : Rareté Région et VPR (Valeur Patrimoniale Régionale) tirées du Catalogue des Habitats Naturels du Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature & Terrisse, 2006) ; nr=non renseigné.



Carte 4 : unités de végétation

Seulement quatre unités de végétation ont été dénombrées sur le site et ses abords immédiats, avec un habitat largement dominant, présent sous deux formes proches :

#### - Le bois d'Orme à petites feuilles :

il s'agit d'un boisement fortement rudéralisé, relativement jeune, ce secteur étant resté agricole jusqu'à la fin des années 70, pour s'industrialiser progressivement dans les années 80 à 90. Ce secteur boisé résulte d'une dynamique naturelle sur d'anciens délaissés du secteur industriel, avec un stade de fourré jeune bien visible sur les photographies aériennes des années 80, puis des fourrés de plus en plus denses au début des années 2000, le stade arboré jeune n'ayant été atteint que récemment (fig. 2). Les principales essences composant ce boisement sont l'Orme à petites feuilles (*Ulmus minor*), les Erables champêtre et de Montpellier (*Acer campestre* et *Acer monspessulanum*) et le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*). Le sous-bois est largement dominé par le Lierre (*Hedera helix*), accompagné de la Clématite des haies (*Clematis vitalba*) et du Fusain (*Euonymus europaeus*) et de jeunes tiges de Troène (*Ligustrum vulgare*).



Fig. 2 : aperçu diachronique de la végétation au niveau de la zone d'étude (source Geoportail)

La moitié nord de ce boisement a fait l'objet de coupes d'éclaircie récentes, au niveau desquelles la Ronce (*Rubus ulmifolius*) atteint des recouvrements importants, avec par endroits un développement significatif du Buddleja du père David (*Buddleja davidii*) et du Conyze du Canada (*Erigeron canadensis*) dans les parties les plus éclairées, ces deux dernières espèces étant considérées comme des plantes invasives en Poitou-Charentes (Fy, 2015).

Les autres habitats identifiés sur le site sont localisés sur les marges nord et nord-ouest de l'aire d'étude. Ils correspondent à des stades dynamiques plus jeunes :

- **Fourrés arbustifs** à base de Prunellier (*Prunus spinosa*), d'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), avec là aussi des espèces allochtones (Buisson ardent, Cotonéaster horizontal), ce dernier particulièrement dynamique sur ce site.

- **Friche rudérale** hétérogène sur toute la frange nord de l'aire d'étude, avec une diversité floristique plus importante, et quelques espèces localement dominantes : Conyze du Canada (*Erigeron canadensis*) dans les secteurs récemment remaniés, Cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*) dans les zones les plus fraîches, Molènes (*Verbascum thapsus* et *V. pulverulentum*), Picrides (*Picris hierarcioides*, *Helminthotheca echioides*), Carotte (*Daucus carota*) dans les parties plus sèches...



Partie nord du site montrant la succession friche > fourré > boisement (08/08/2017)

### - Intérêt patrimonial des habitats

Aucun des habitats identifiés sur le site ne présente d'intérêt patrimonial à l'échelle communautaire, nationale ou régionale. Le boisement d'Orme à petites feuilles, principal habitat sur l'emprise du projet, correspond à une formation rudérale très commune aux abords des secteurs urbanisés, avec dans le cas du site de Périgny, un volume non négligeable de détritiques divers et une fonction de latrine occasionnelle pour les usagers de la zone industrielle voisine...

### Conclusion :

Seulement 4 unités de végétation ont été identifiées sur le site et ses proches abords, avec une prédominance des boisements rudéralisés, dont une partie a subi des coupes d'éclaircie. Aucun de ces habitats ne présente d'enjeu conservatoire significatif à l'échelle régionale, nationale ou communautaire.

## 2- Flore

### Méthode :

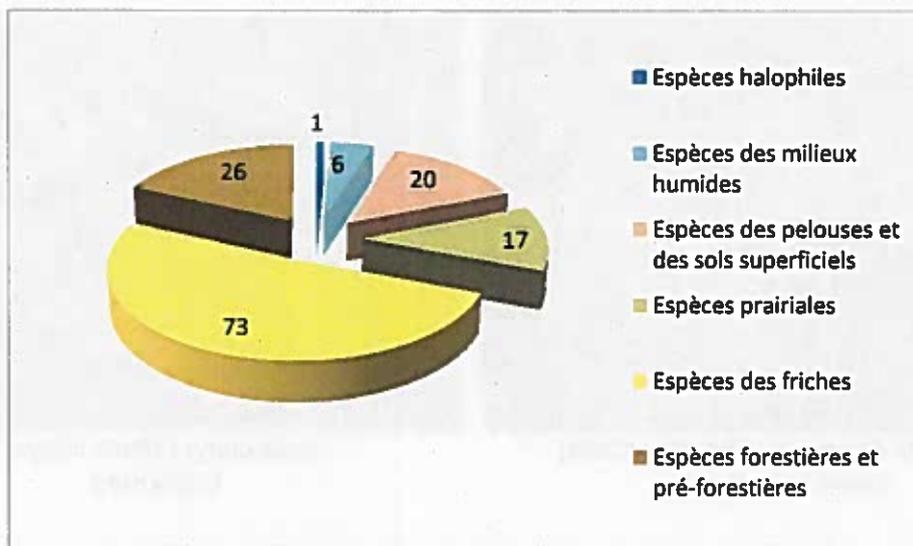
L'inventaire de la flore a porté sur tous les habitats représentés sur le site et ses proches abords (bois, fourré et friche rudérale). En pratique, une liste générale d'espèces a été établie lors du premier passage sur le site (1<sup>er</sup> juin 2017), puis complétée lors des prospections estivales du 8 août 2017. Au cours de chaque campagne, les espèces remarquables observées ont été localisées au GPS différentiel (précision généralement < 10m), et la taille des populations estimée de façon semi-quantitative (surface occupée, nombre de pieds).

### Caractéristique du peuplement :

Au total, **143 espèces végétales** ont été recensées au cours des différentes campagnes de terrain. La liste des espèces, la correspondance nom français – nom scientifique et le statut de rareté des plantes sont donnés à l'**annexe 1**.

Globalement, cette liste témoigne d'une diversité floristique assez faible, liée en grande partie au caractère assez circonscrit de l'aire d'étude, mais aussi à la relative homogénéité de l'habitat dominant. Parmi les espèces recensées, les plantes des friches et des stades post-cultureux constituent la part la plus importante du peuplement végétal, puisqu'elles représentent plus de la moitié du nombre total d'espèces recensées (fig. 3). Les espèces forestières et pré-forestières, les plantes des pelouses et des sols superficiels et, dans une moindre mesure, les espèces prairiales constituent des catégories d'importance secondaire. En revanche, les espèces des milieux humides et celles à affinités halophiles sont très peu représentées au sein de l'aire d'étude.

Parmi les 143 espèces inventoriées, seulement 4 d'entre elles sont inscrites sur la **liste des plantes indicatrices de zones humides** (cf. annexe 1) : le Jonc glauque (*Juncus inflexus*), la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), la Douce-amère (*Solanum dulcamara*) et le Saule blanc (*Salix alba*), ce dernier introduit sur le site (plantation ornementale en bordure de chemin). Aucune de ces espèces n'atteint des recouvrements significatifs sur le site, l'ensemble de la zone d'étude pouvant être qualifiée de « non humide » au sens de l'arrêté du 24 juin 2008.



**Fig. 3 : importance relative des espèces en fonction de leur groupe écologique (sur la base de la classification phytosociologique de Julve, 1998)**

**Quelques-unes des espèces observées sur le site :**



**Origan commun (*Origanum vulgare*)  
friche nord**



**Calament acinos (*Clinopodium acinos*)  
friche nord**



**Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*)  
friche nord**



**Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)  
friche nord**



**Clématite des haies (*Clematis vitalba*)**  
lisière bois d'orme



**Inule conyze (*Inula conyza*)**  
friche nord



**Molène fausse-blattaire (*Verbascum virgatum*)**  
friche nord



**Chardon marie (*Silybum marianum*)**  
friche nord



**Buisson ardent (*Pyracantha coccinea*)**  
Fourrés arbustifs



**Érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)**  
Boisement rudéralisé

### Intérêt patrimonial:

L'appréciation de l'intérêt patrimonial des espèces végétales s'est appuyée sur plusieurs critères hiérarchisés, qui sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tab. III : critère d'appréciation de l'intérêt patrimonial des espèces végétales

Échelles :	Critères	Intérêt patrimonial
	Communautaire Annexe 2 de la Directive Habitats (JO L 206 du 22.7.1992)	<b>Fort à très fort</b>
	Nationale - Espèces protégées sur le territoire national (arrêté du 20/01/1982) - Livre Rouge de la Flore menacée de France (Olivier <i>et al.</i> , 1995)	- <b>Fort à très fort</b> - <b>Fort à très fort</b>
	Régionale - Espèces protégées en Poitou-Charentes (arrêté du 19/04/1988) - Espèces déterminantes pour les Znieff en Poitou-Charentes (Jourde & Terrisse, 2001)	- <b>Fort à très fort</b> - <b>Fort à très fort</b>
	Départementale - Espèce Rare (<10 stations connues en 17) - Espèce Assez Rare (<50 stations connues en 17) - Espèce Peu Commune (> 50 stations mais indicatrices d'habitats sensibles)	- <b>Fort à très fort</b> - <b>Moyen à fort</b> - <b>Faible à moyen</b>

Combinés entre eux, ces différents critères permettent d'évaluer assez précisément les enjeux floristiques d'un territoire. En effet, les outils de protections réglementaires sont bien moins développés pour les plantes que pour les oiseaux, les mammifères, ou plus généralement pour la faune des vertébrés. La prise en compte d'une échelle « expert » (classes de rareté départementale), et des publications botaniques récentes (Atlas en ligne de l'Observatoire de la flore Sud-Atlantique, bulletins de la Société Botanique du Centre-Ouest....) permet de disposer d'arguments supplémentaires pour caractériser l'intérêt patrimonial des plantes, et définir ainsi plus précisément la sensibilité floristique de la zone d'étude.

Au total, **sur les 143 espèces végétales recensées** sur le site, le patrimoine floristique comprend **1 espèce assez rare à l'échelle départementale** et **2 autres plantes peu communes en Charente-Maritime** (fig. 4 et tab. IV), mais aucune espèce protégée, rare ou déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes.



Fig.4 : distribution par catégories patrimoniales des espèces végétales recensées sur le site

Tab. IV : espèces végétales patrimoniales recensées sur le site

NOM SCIENTIFIQUE	Nom Français	R17	Habitat caractéristique	Population observée
<i>Althaea cannabina</i>	Guimauve faux-chanvre	AR	Friche vivace, bermes	~10 pieds
<i>Carthamus lanatus</i>	Centaurée laineuse	PC	Friche sèche	2-10 pieds
<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	Lin bisannuel	PC	Friche mésophile, prairie	2-10 pieds

Légende du tableau IV :

R17 (rareté pour le département de la Charente-Maritime) : AR=Assez Rare ; PC=Peu Commun.

Intérêt patrimonial :	<b>En rouge=fort à très fort</b>	<b>En bleu=moyen à fort</b>	<b>En vert=faible à moyen</b>
-----------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

**- Espèces végétales d'intérêt patrimonial moyen à fort : 1 espèce**

➤ **La Guimauve faux-chanvre (*Althaea cannabina*) :**

Elle doit son nom à la ressemblance de ses feuilles avec celles du Cannabis. C'est une plante qui colonise les friches sèches pluriannuelles, et qui se rencontre en bordure de champs cultivés, le long des routes, ou au niveau des bordures externes des haies (ourlets). Elle est globalement assez rare à l'échelle régionale, sauf dans le département de la Charente, où elle devient plus fréquente. Sur le site, elle a été notée le long du chemin qui traverse le bois rudéralisé, en deux points situés légèrement en dehors de l'emprise du projet (cf. carte 5 infra).



Feuille (01/06/2017) et fleur (08/08/2017) de la Guimauve faux-chanvre (partie ouest du site)

**- Espèces végétales d'intérêt patrimonial faible à moyen : 2 espèces**

Deux autres plantes peu communes à l'échelle départementale et/ou indicatrices d'habitats sensibles, ont également été notées lors des prospections :

- La **Centaurée laineuse** (*Carthamus lanatus*) : espèces des friches argilo-calcaires qui se rencontre également dans les pelouses calcaires sèches à faible recouvrement végétal. Quelques pieds ont été notés à l'entrée du site, sur le terre-plein argileux le long de la chaussée.
- Le **Lin bisannuel** (*Linum usitatissimum subsp. angustifolium*) : espèce des pelouses et prairies sèches, fréquentes sur les friches peu végétalisées et bien exposées, mais disparaissant généralement lorsque la végétation se densifie.



Carte 5 : localisation des espèces végétales patrimoniales

#### - Espèces végétales invasives :

Quatre espèces végétales considérées comme des plantes « invasives » en Poitou-Charentes (Fy, 2015) ont été répertoriées sur le site (tab. V) :

Tableau V : espèces végétales invasives observées sur le site

NOM SCIENTIFIQUE	Nom Français	Caractère invasif*	Population observée
<i>Baccharis halimifolia</i>	Séneçon en arbre	avéré	~10 pieds
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du père David	à surveiller	~50 pieds
<i>Erigeron canadensis</i>	Conyze du Canada	à surveiller	200-500 pieds
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce	potentiel	2-10 pieds

\* : d'après Fy (2015)

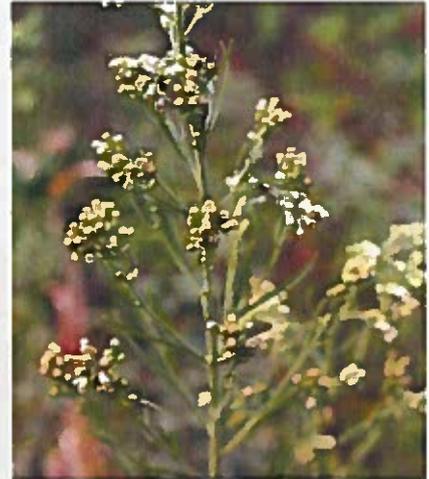
Parmi ces quatre espèces, le Buddléja et le Conyze du Canada atteignent des développements relativement importants sur le site, en particulier dans la partie du bois ayant été récemment éclaircie.



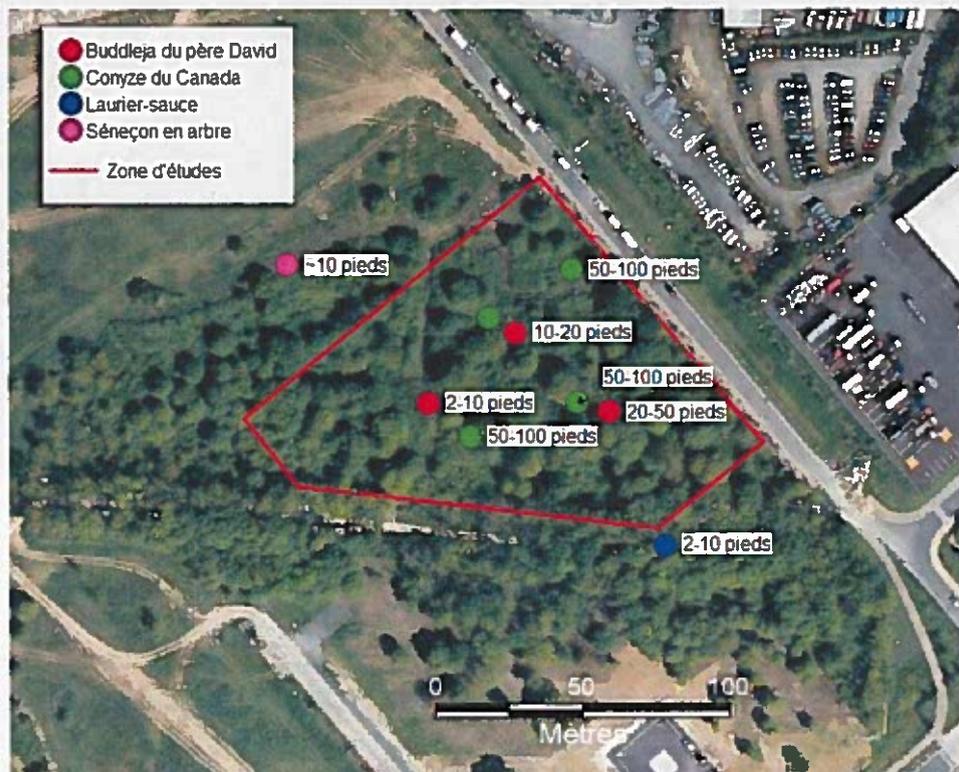
**Séneçon en arbre**  
(*Baccharis halimifolia*)



**Buddleja du père David**  
(*Buddleja davidii*)



**Conyze du Canada**  
(*Erigeron canadensis*)



**Carte 6 : localisation des espèces végétales invasives**

### Conclusion :

Au total, les prospections floristiques ont permis de recenser 143 espèces végétales, soit une richesse floristique plutôt faible, liée au caractère circonscrit du site, mais aussi à l'homogénéité des boisements rudéralisés. Au plan patrimonial, le site compte 1 plante assez rare en Charente-Maritime, et 2 autres peu communes à l'échelle départementale, mais aucune espèce protégée, rare ou déterminante pour les Znieff.

### 3- Mammifères

#### Méthodes :

L'inventaire des mammifères s'appuie sur l'observation directe des animaux, lors des prospections générales du site, et sur la recherche d'indices de présence (nids, cris, restes de repas, empreintes, fèces, traces sur la végétation...). Pour les chiroptères, des transects nocturnes, à l'aide d'un détecteur d'ultrasons (modèle Pettersson D240X ci-contre), ont été effectuées dans les soirées du 1er juin et du 8 août 2017 sur la totalité de l'emprise de l'aire d'étude.



#### Résultats des inventaires :

Les résultats des prospections mammalogiques sont indiqués tableau VI :

Tableau VI : mammifères recensés sur le site

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Carnivore	Canis familiaris	Chien	N	N					
	Vulpes vulpes	Renard roux	C	C			LC		LC
Lagomorphe	Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	C	C			NT		NT
Chiroptère	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	C	C		2	LC	4	LC

**Rareté 17 et rareté région:** C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; N=Introduit/Domestique, **Znieff** (1=espèce déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes) : Jourde & Terrisse, 2001, **Statut France** : 2 (article 2) = protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3) = protection totale des individus ; 4 et 5 = protection partielle ; 6 = prélèvement soumis à autorisation, **LR Fr (Liste Rouge France)** : LC=Préoccupation mineure ; NT=Espèce quasi menacée, **Dir. Hab. (Directive Habitats)** : 2 (annexe 2) = espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte). **LR Monde** (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2008) : LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

Quatre espèces de mammifères ont été recensées sur le site, soit une diversité très faible pour ce groupe faunistique. L'absence de micromammifères (insectivores et rongeurs de petite taille) est due à un biais méthodologique, car aucune campagne de piégeage n'a été menée sur le site. Le peuplement observé comprend une majorité d'espèces anthropophiles (carnivores et chiroptères).

#### Intérêt patrimonial :

Pour la faune des mammifères, l'intérêt patrimonial est lié à la présence d'une espèce de chiroptère et, secondairement, à celle d'une espèce classée « quasi-menacée » sur la liste rouge nationale mais très abondante en Poitou-Charentes (le **Lapin de garenne**).

**Pour les chiroptères**, les écoutes nocturnes réalisées en juin puis en août ont fourni des niveaux d'activités très faibles (respectivement 13 et 14 contacts par heure), avec une seule espèce détectée par soirée (la **Pipistrelle commune**). Lors d'une autre étude réalisée en 2014 sur ce secteur (Carrière, 2014), un point d'écoute avait été positionné en lisière de l'actuelle zone d'étude et avait fourni les mêmes résultats (activité faible à modérée, une seule espèce détectée : la **Pipistrelle commune**).

L'aire d'étude ne présente donc pas d'enjeu particulier pour ce groupe faunistique, les possibilités de gîte étant, par ailleurs, complètement négligeables en dehors des zones urbanisées limitrophes.

## Conclusion :

Quatre espèces de mammifères ont été notées sur le site, dont 1 chiroptère qui utilise la zone d'étude comme terrain de chasse occasionnel ou comme lieu de passage. Le peuplement est constitué d'espèces communes à caractère plus ou moins anthropophile, sans enjeu conservatoire significatif

## 4- Oiseaux

### Méthodes :



L'inventaire de l'avifaune nicheuse a été effectué à partir de la méthode de l'**Echantillonnage Fréquentiel Progressif (EFP)**, qui consiste en une série de relevés uniques (point d'écoute) d'une durée de 20 mn, pendant laquelle l'observateur note toutes les espèces contactées en présence/absence, quelle que soit la distance de détection des espèces (carte 7).

Cette méthode standard a été complétée par la recherche systématique des espèces remarquables sur l'aire d'étude, et par diverses observations effectuées lors des prospections multigroupes sur le site (cf. données brutes en annexe 2). Le statut de nidification des espèces est apprécié sur la base des comportements observés sur le site (alarme, transport de nourriture, présence de jeunes non volants...), de la présence d'habitats favorables pour la nidification et de la période d'inventaire.



Carte 7 : localisation des points d'écoute EFP pour l'étude de l'avifaune nicheuse

## Résultats des inventaires :

Au total, **32 espèces d'oiseaux** ont été recensées sur la zone d'études au cours des différentes campagnes de terrain, dont 27 espèces lors des relevés EFP, et 5 autres notées à la faveur des prospections multigroupes. 20 espèces parmi les 32 recensées peuvent être considérées comme nicheuses sur le site ou ses proches abords, les 12 autres espèces se reproduisant en dehors de la zone d'étude, ou fréquentant le site lors des périodes de migrations.

Tab. VII : avifaune observée sur le site

Nom scientifique	Nom français	Statut	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Liste Rouge PC 2015	Statut France	LR France	Dir Hab	LR Monde
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	NN	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	NN	AC	AC		LC	3	LC		LC
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	NN	C	AC		LC	3	LC	2	LC
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	NN	C	C		LC		LC	2	LC
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	N	C	C		LC		LC	2	LC
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	N	AC	AC		LC	3	LC		LC
<i>Stumus vulgaris</i>	Etoumeau sansonnet	N	C	C		LC		LC	2	LC
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	NN	C	C		NT	3	LC		LC
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	N	C	C		LC		LC	2	LC
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée	NN	AR	R		NT	3	LC		LC
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	N	C	C		LC		LC	2	LC
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hippolaïs polyglotte	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NN	C	C		NT	3	LC		LC
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	N	C	C		LC		LC	2	LC
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	N	AC	AC		LC	3	LC		LC
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	NN	C	C		NT		LC	2	LC
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	N	C	C		LC		LC	2-3	LC
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple bandeau	NN	AC	AC		LC	3	LC		LC
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	NN	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	NN	C	C		VU	3	VU		LC
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	N	C	C		LC		VU	2	VU
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	NN	C	C		LC		LC	2	LC
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	N	C	C		LC	3	LC		LC
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	N	C	C		LC	3	VU		LC

**Statut** : N=Nicheur possible sur le site ; NN=Nicheur hors site. **Rareté 17 et Rareté région (échelle expert)** : C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; OC=Occasionnel ; N=introduit/domestique. **Znieff** : 1=déterminant. **Liste Rouge Poitou-Charentes, 2015** : E=En danger ; VU=Vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes. **Statut France** : 3 (article 3) : protection totale des individus et des habitats ; 6 : prélèvement soumis à autorisation. **LR France** (Liste Rouge France, UICN *et al.*, 2008) : VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Dir. Ois. (Directive Oiseaux)** : OI=annexe I (espèce faisant l'objet de mesures spéciales de conservation) ; OII=annexe II (espèce pouvant être chassée) ; OIII=annexe III (espèce pouvant être commercialisée). **LR Monde** (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2008) : LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	---------------------------	----------------------	------------------------

Avec 32 espèces dénombrées, la diversité du peuplement d'oiseaux peut être considérée comme faible, compte tenu de l'étroitesse du secteur d'études. Le peuplement observé correspond à un cortège assez typique des zones urbaines parsemées d'espaces verts, sans originalité particulière.

### Intérêt patrimonial :

Parmi les 32 espèces recensées, aucune ne présente d'enjeu conservatoire fort à l'échelle régionale, nationale ou communautaire. 7 espèces présentent un intérêt patrimonial faible à moyen, du fait de leur inscription sur la liste rouge régionale ou nationale avec un statut de conservation défavorable : la **Tourterelle des bois** et le **Verdier d'Europe**, nicheurs sur le site et récemment classés comme des espèces « vulnérable » sur la liste rouge nationale du fait d'une péjoration récente de leurs effectifs, et la **Fauvette grise**, le **Goéland leucophaea**, le **Martinet noir**, la **Pie bavarde** et le **Serin cini**, tous non nicheurs sur le site, encore communs en Poitou-Charentes, mais dont les populations régionales ont accusé un déclin significatif, occasionnant leur inscription sur la nouvelle liste rouge picto-charentaise.

### Conclusion :

32 espèces d'oiseaux ont été notées sur le site, soit une diversité modérée, en rapport avec l'exiguïté du site. Parmi celles-ci 20 espèces nichent au sein de l'aire d'études ou de ses abords immédiats. Au plan patrimonial, le site compte 7 espèces, encore communes en Poitou-Charentes, mais récemment inscrites sur les listes rouges régionales ou nationales avec un statut de conservation défavorable (enjeux faibles à moyens) mais aucune espèce à fort enjeu conservatoire.



Tourterelle des bois (photo hors site)

## 5- Herpétofaune (amphibiens et reptiles)

### Méthode :



La prospection de l'**herpétofaune** repose sur plusieurs méthodes complémentaires :

- Prospections nocturnes à la lampe, et points d'écoute.
- Prospections diurnes à la jumelle.
- Pêche à l'épuisette et recensement des pontes, larves, et juvéniles.
- Observation des mouvements migratoires.
- Prospection des plages de thermorégulation pour les reptiles.
- Recherche d'indices de présence pour les ophidiens (mues)...

### Résultats des inventaires :

L'herpétofaune répertoriée sur le site ne comprend qu'une espèce d'amphibien (tab. VIII) :

Tableau VIII : Herpétofaune recensée sur le site

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Mde
Amphibien	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	C	C		3	LC		LC

**Rareté 17 et rareté région** : C=Commun. **Znieff** (Jourde & Terrisse, 2001). **Statut France** : 3 (article 3)=protection totale des individus. **LR Fr (Liste Rouge France)** : LC=Préoccupation mineure. **Dir. Hab.** (Directive Habitats), **LR Monde** (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008) : LC=Préoccupation mineure.

**Intérêt patrimonial** : en rouge : fort à très fort - en bleu : moyen à fort - en vert : faible à moyen

En l'absence de milieu aquatique, les potentialités pour les amphibiens sont quasi inexistantes. La seule espèce observée sur le site (**Crapaud épineux**) a été notée sur le chemin de bordure à l'angle sud-est de l'aire d'étude (carte 8). Cette espèce est susceptible d'utiliser les enrochements de bords de route comme lieu d'hibernation, mais elle n'a pas la possibilité de se reproduire dans les limites de l'aire d'études. Pour les reptiles, la fréquentation routière en bordure du site, mais aussi l'abondance des carnivores domestiques en zones péri-urbaines, constituent des facteurs limitants.

#### **Intérêt patrimonial :**

Le **Crapaud épineux** est une espèce commune en Poitou-Charentes mais néanmoins protégée au plan national, comme la plupart des amphibiens. Il est possible qu'il utilise l'un des bassins de décantation de la zone industrielle proche comme habitats de reproduction, les milieux aquatiques à caractère naturel n'étant pas représentés dans les environs proches du site.

**Carte 8 : localisation des observations de Crapaud épineux sur le site**



**Crapaud épineux (08/08/2017)**

#### **Conclusion :**

**Avec une seule espèce recensée, l'herpétofaune du site est très peu diversifiée. L'absence d'habitat aquatique, et la fréquentation routière des abords du site constituent des facteurs limitants pour ce groupe faunistique.**

## 6- Entomofaune

Trois principaux groupes d'insectes ont été inventoriés sur le site : les **odonates** (libellules et demoiselles), les **lépidoptères rhopalocères** (papillons de jour), et les **orthoptères** (criquets, sauterelles et espèces voisines).

### Méthodes :

Les **insectes** sont inventoriés par prospections « à vue » ou à l'aide de jumelles à mise au point rapprochée des adultes en activité sur les fleurs (butinage) ou posés dans la végétation ou au sol. Les formes larvaires (juvéniles, chenilles, chrysalides) observées sur le site sont également prises en compte dans l'inventaire. Ces prospections sont effectuées préférentiellement aux heures chaudes de la journée, puis doublées par des prospections crépusculaires et nocturnes. Ces dernières sont couplées avec les prospections réalisées pour les chiroptères, en s'aidant d'un détecteur d'ultrasons en mode hétérodyne et expansion de temps pour la détection des sauterelles.

### Résultats des inventaires :

27 espèces d'insectes ont été recensées sur le site, dont 8 Rhopalocères (papillons de jour), 13 Orthoptères (grillons, criquets et sauterelles), 2 Odonates (libellules et demoiselles) et 4 autres insectes divers (tab. IX).

Tableau IX : Entomofaune observée sur le site

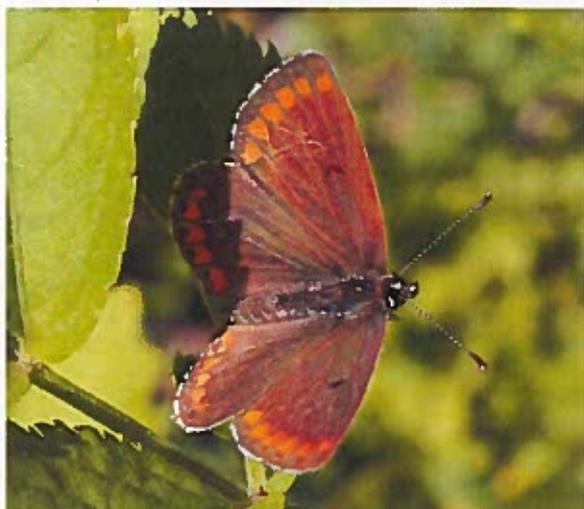
Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Rhopalocère	<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-coraïl (Le)	C	C					
	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le)	C	C					
	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	C	C					
	<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la Rave (La)	C	C					
	<i>Polygonia c-album</i>	Gamma (Le)	C	C					
	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L')	C	C					
	<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis (L')	C	C					
	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le)	C	C					
Orthoptère	<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	C	C					
	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duetiste	C	C					
	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	C	C					
	<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	C	C					
	<i>Modicogryllus bordigalensis</i>	Grillon bordelais	C	C					
	<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	C	C					
	<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise	AC	AC					
	<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéroptère méridional	C	C					
	<i>Platycleis affinis</i>	<b>Decticelle côtière</b>	PC	AR	X				
	<i>Platycleis tessellata</i>	Decticelle carroyée	C	C					
	<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	C	C					
	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C	C					
Odonate	<i>Uromenus rugosicollis</i>	<b>Ephippigère carénée</b>	C	PC	X(79)				
	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	C	C					
Hétérocère	<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié	AC	AC					
	<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or (La)	C	C					
Coléoptère	<b><i>Lucanus cervus</i></b>	<b>Lucane Cerf-volant</b>	AC	AC				2	
Diptère	<i>Craneiobia corni</i>	Mouche gallicole du Cornouiller	AC	AC					
Homoptère	<i>Dictyophara europaea</i>	Fulgore d'Europe	AC?	AC?					

**Rareté 17 et région (échelle expert)** : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare. **Znieff** : X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (Jourde & Terrisse, 2001). **Statut France** (protection). **Dir. Hab.** (Directive Habitats Faune Flore) : 2=annexe 2 (espèce d'intérêt communautaire). **LR Monde** (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008).

**Intérêt patrimonial** : en rouge : fort à très fort - en bleu : moyen à fort - en vert : faible à moyen

Avec 27 espèces observées, l'entomofaune du site apparaît relativement pauvre. La faible représentation des Odonates s'explique par l'absence d'habitats aquatiques temporaires ou permanents, mais aussi par le manque d'intérêt des boisements rudéralisés pour la chasse ou la maturation des libellules à l'état adulte. Pour les autres groupes inventoriés, la diversité reste faible, les Rhopalocères et les Orthoptères étant représentées principalement par des espèces ubiquistes, fréquentes dans une large gamme d'habitats.

#### Quelques-uns des insectes observés sur le site :



Le Collier-de-corail (*Aricia agestis*)



Le Fadet commun (*Coenonympha pamphilus*)



Le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*)



L'OEdipode turquoise (*Oedipoda caerulea*)

#### Intérêt patrimonial :

Parmi les 27 espèces inventoriées, **un coléoptère présente un intérêt patrimonial fort (Directive Habitats)**, et **une sauterelle présente un intérêt patrimonial moyen à fort** du fait de son inscription sur la liste des insectes déterminants pour les Znieff. À ces deux espèces, s'ajoute une autre sauterelle commune en Charente-Maritime, mais classée déterminante dans le département voisin des Deux-Sèvres (intérêt patrimonial faible à moyen).

➤ **Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) :**

C'est un gros coléoptère dont la larve vit dans la souche des arbres morts (espèce saproxylophage). Il est relativement bien représenté à l'échelle régionale, mais a fortement régressé en Europe par le passé, suite à l'intensification des pratiques sylvicoles. Sur le site, une femelle a été trouvée morte mais en bon état de conservation lors des prospections du mois d'août à l'extrémité ouest du chemin qui traverse le boisement. Il est peu probable que cette espèce parvienne à se reproduire localement, compte tenu de l'offre quasi nulle en arbres âgés ou sénescents, susceptibles d'accueillir les stades larvaires de cette espèce.



Femelle de Lucane trouvée morte sur le site (08/08/2017)

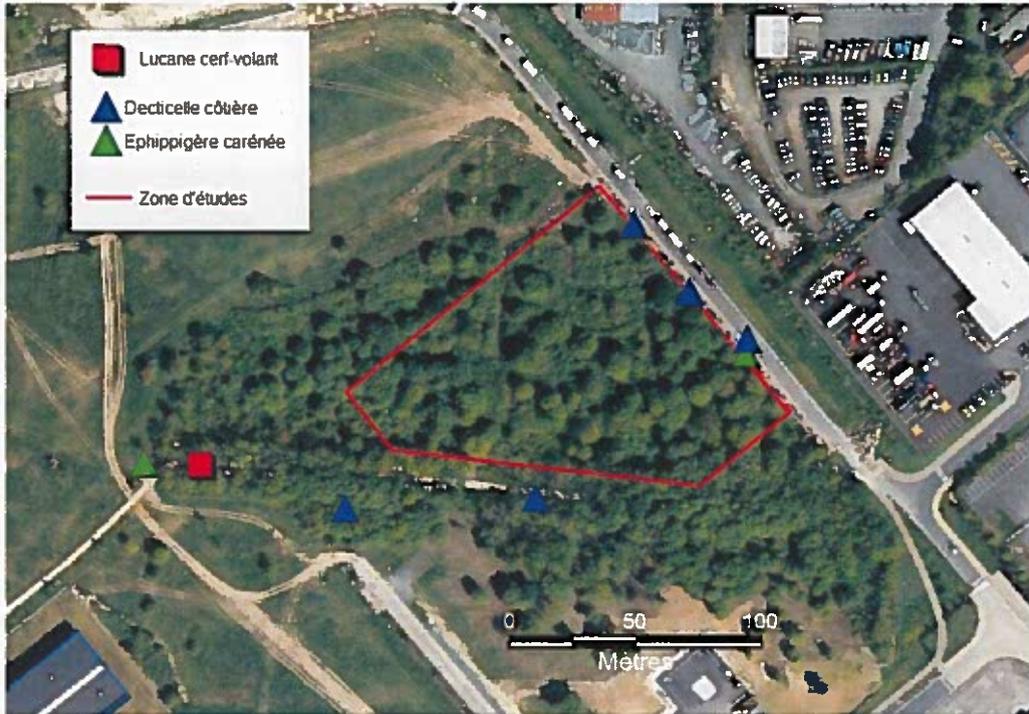
➤ **La Decticelle côtière (*Platycleis affinis*) :**

Il s'agit d'une sauterelle discrète et assez mal connue, du fait des confusions possibles avec les autres espèces de Decticelle (genre *Platycleis*). Sa répartition départementale est surtout concentrée sur une bande littorale, où elle est très fréquente. Elle peut également occuper des stations à l'intérieur des terres, dans des milieux secs, de préférence sablonneux. La Decticelle côtière a été notée en plusieurs points du site, où elle occupe les espaces herbeux plus ou moins ouverts situés en bordure des chemins.



La Decticelle côtière (08/08/2017) : répartition en France (d'après Voisin, 2003)

- L'*Ephippigère carénée* (*Uromenus rugosicollis*) est, en revanche, très commune en Charente-Maritime où elle occupe divers types de milieux (friches, lisières, haies, ourlets et manteaux forestiers...). Elle a également été notée sur les marges du site, à l'extrémité ouest du chemin et le long de la route de bordure à l'est.



Carte 9 : localisation des insectes remarquables sur le site

#### - Conclusion sur l'entomofaune

Avec moins d'une trentaine d'insectes répertoriée, l'entomofaune du site reste peu diversifiée, et comprend essentiellement des espèces ubiquistes des ourlets et manteaux plus ou moins rudéralisés. Parmi les espèces d'intérêt patrimonial, figurent un coléoptère inféodé aux boisements âgés, trouvé mort sur le site, où il ne semble pas pouvoir se reproduire, et une sauterelle à affinité littorale, déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes, répartie le long des chemins sur les marges externes du site.

### III- ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DU SITE

Pour l'ensemble du site, les prospections de terrain ont permis de recenser **143 espèces végétales et une soixantaine d'espèces animales**, soit une diversité biologique globale plutôt faible. Pour rendre plus lisibles ces résultats, une appréciation qualitative de la diversité et de l'intérêt patrimonial des différents groupes est présentée **tableau X** :

**Tab. X : appréciation qualitative de la biodiversité du site**

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces (habitats) recensées	Diversité	Intérêt patrimonial			Appréciation globale
			Fort à très fort	Moyen à fort	Faible à moyen	
Habitats	4	Très faible	0	0	0	Dominance des boisements rudéralisés en partie structurés par des coupes d'éclaircies récentes.
Flore	143	Faible	0	1	2	Diversité floristique liée principalement aux stades ouverts et semi-ouverts (friches et fourrés) en bordure du site. Enjeux faibles.
Mammifères	4	Très faible	0	0	2	Majorité d'espèces anthropophiles. Présence d'1 espèce de chiroptères, utilisant le site comme terrain de chasse occasionnel.
Oiseaux	32	Faible	0	0	7	Cortège classique des zones urbaines parsemées d'espaces verts. Enjeux faibles.
Herpétofaune	1	Très faible	0	0	1	Potentialités limitées par l'absence de milieux aquatiques ou palustres (amphibiens) et par le contexte périurbain (reptiles).
Entomofaune	27	Faible	1	1	1	Peuplement composé d'espèces ubiquistes des ourlets et manteaux forestiers, peu diversifié. 1 coléoptère patrimonial, probablement accidentel sur le site, et 1 sauterelle déterminante Znieff, commune dans la partie littorale du département.

À la lecture de ce tableau simplifié, il ressort que le site se caractérise par une **diversité globale relativement faible**, en rapport avec l'exiguïté de l'aire d'étude, mais aussi du fait du caractère rudéralisé des habitats. Les quelques espèces patrimoniales recensées sur le site ont presque toutes été notées sur les marges externes de l'aire d'étude, le long des cheminements ou au niveau des bordures enherbées qui ceignent la zone du projet. À l'inverse, plusieurs plantes à caractère invasif sont bien implantées dans la partie centrale de l'aire d'étude, où elles ont pu être favorisées par les coupes d'éclaircies récentes.

La **carte 10** donne la localisation des diverses espèces patrimoniales et celles des principales plantes invasives recensées sur le site :



Carte 10 : synthèse sur la sensibilité écologique du site

#### IV- IMPACTS DU PROJET ET MESURES « ERC »

En l'absence de sensibilité particulière, les impacts du projet sur la faune et la flore devraient rester modérés. Le caractère rudéralisé du boisement, mais aussi sa position très isolée par rapport aux matrices boisées environnantes font qu'il est difficile d'envisager une amélioration significative de la qualité des habitats, pour la partie d'entre eux qui pourrait être épargnée par le projet (délaisés, lisières...). Dans l'environnement proche du site, le seul axe à caractère plus ou moins naturel pouvant jouer un rôle de corridor pour la faune est le canal de Romsay, situé à environ 300 mètres au nord du projet (fig. 5).

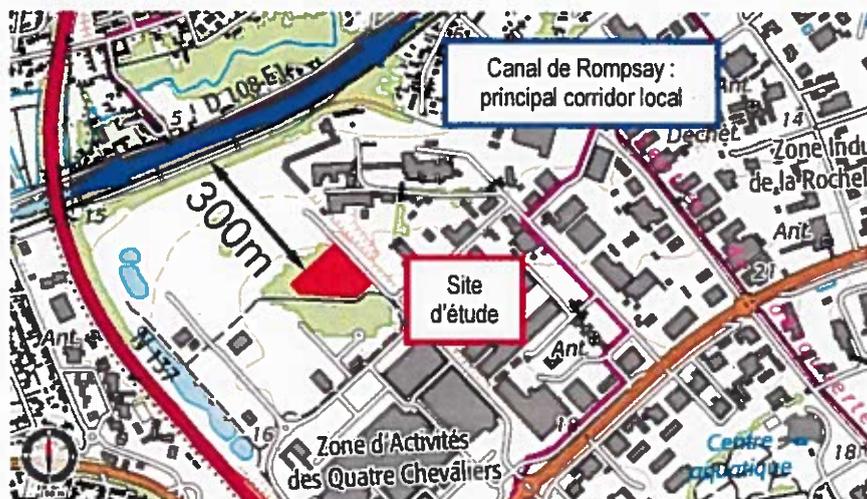


Fig. 5 : caractère très isolé du site par rapport au principal corridor local

Dans ce contexte, la principale mesure qu'il est possible de proposer porte sur :

**- La gestion des espèces invasives lors de la mise en place du projet :**

L'abondance du Buddléja et du Conyze du Canada sur la zone d'études incite à proposer des mesures pour limiter la propagation de ces espèces : coupe systématique des inflorescences avant la phase de fructification (mois d'été), afin d'éviter la constitution de stocks semenciers ; arrachage des jeunes plants de Buddléja sur les délaissés du chantier, et replantation à l'aide de végétaux autochtones des surfaces dénudées destinées à être revégétalisées. Ces interventions peuvent être considérées comme des mesures d'évitement d'impact, la dissémination des plantes invasives étant ainsi freinée.

## **IV- CONCLUSION**

L'étude faune flore du site de Périgny a été réalisée à partir de 3 journées de terrain, échelonnées entre le début du mois de juin et la mi-août 2017. À l'issue de ces inventaires, environ 200 espèces végétales et animales ont été identifiées sur l'ensemble du site, ce qui correspond à une biodiversité plutôt faible, en partie liée au caractère assez homogène des boisements rudéralisés. Les quelques espèces d'intérêt patrimonial qui ont été notées sur le site ont presque toutes été observées sur les marges ouvertes ou semi-ouvertes du site (friches et ourlets, bords de chemins), la partie centrale de l'aire d'étude étant surtout concernée par une implantation significative des plantes invasives.

Dans ce contexte, les incidences sur la faune et la flore resteront négligeables, sous réserve de contenir le développement des espèces invasives actuellement implantées sur le site.

## BIBLIOGRAPHIE (citée ou consultée)

**Barataud M., 2012** - Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse. Biotope & MNHN éd., coll. Inventaire & biodiversité : 344 p. + cd audio.

**Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Gehu J.M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.C., Royer J.M., Roux G., Touffet J., 2004** - Prodrôme des végétations de France, Muséum National Histoire Naturelle, Paris, patrimoines naturels, 61: 171 p.

**Baron Y., 2010** - Les plantes sauvages et leurs milieux en Poitou-Charentes. Ed. Atlantique, Poitiers: 351 p.

**Bissardon, M., Guibal, L. & Rameau, J.C., 1997** - Corine biotopes - Version originale - Types d'habitats français. ENGREF, Nancy, 217p.

**Carrière M., 2014** - Diagnostic faune flore. Zone Industrielle de Périgny (17) - Bureau d'études Eau-Méga, Rochefort (17) - 2014 - Données de terrain.

**Coste, H., 1990** - Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes. éd. Blanchard, Paris: Tome 1 à 3 + suppléments.

**Defaut B., 1999** - Synopsis des Orthoptères de France. N° hors série de Matériaux Entomocénétiques, 2ème éd., Bédeilhac (09) : 87 p.

**Defaut, B., 1999** - La détermination des Orthoptères de France. Ronéotypé, 83p.

**Dommanget J.-L., Prioul B., Gajdos A., Boudot J.-P., 2008** - Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire. Société française d'odonatologie (Sfonat). Rapport non publié, 47 pp.

**Fy F., 2015** - Liste provisoire des Espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique: 8 p.

**Gargominy O., Terceirie S., Régnier C., Ramage T., Schoelinck C., Dupont P., Vandel E., Daszkiewicz P., Poncet L., 2015** - TAXREF v9.0, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en oeuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport SPN 2015 – 64. 126 pp.

**IUCN, 2008** - The IUCN Red List of Threatened Species, <http://www.iucnredlist.org>

**Jourde P., Terrisse J. (Coord.), 2001** - Espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes. Coll. Cahiers Techn. Du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers : 154 p.

**Jourde P. et al. (coord.), 2016** - Les oiseaux du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte: 432 p.

**Julve, Ph., 1998** - Baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la flore de France. <http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/>

**Julve, Ph., 1998** - Baseveg. Répertoire synonymique des groupements végétaux de France. Version : "1998". <http://perso.wanadoo.fr/philippe.julve/catminat.htm>

**Lahondère C., 1998** - Liste rouge de la flore menacée de Poitou-Charentes. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 29: 669-686.

**Lafranchis T., 2000** - Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthenope, Biotope ed., Méze (France), 448p.

**Lafranchis T., 2007** - Papillons d'Europe. Guide et clés de détermination des papillons de jour, Diatheo éd., Paris: 377 p.

**Lloyd J., 1886** - Flore de l'Ouest de la France, ou description des plantes qui croissent spontanément dans les départements de Charente inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Loire inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Villaine. Nantes: 455 p.

**Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013** - EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

**Maurin H., Keith P., (Dir.) 1994** - Inventaire de la faune menacée de France, le livre rouge. Nathan, Muséum Nat. Hist. Nat., Paris: 416 p.

**Olivier, L., Galland, J.P., Maurin, H. (Ouvrage Collectif), 1995** - Livre rouge de la flore menacée de France - Tome I: espèces prioritaires. MNHN, Paris, 486p. + annexes.

**Poitou-Charentes Nature (PCN), 2000 (éds.)** – Chauves-souris du Poitou-Charentes, Atlas préliminaire, Coll, Cahiers Techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers : 96 p,

**Poitou-Charentes Nature (PCN), 2002 (éds.)** – Amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes, Atlas préliminaire, Cahiers Techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers : 112 p,

**Poitou-Charentes Nature, TERRISSE J, (coord, Éd.), 2006** - Catalogue des habitats naturels du Poitou-Charentes, Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers: 68 p,

**Poitou-Charentes Nature (PCN), 2007** – Liste rouge des libellules menacées du Poitou-Charentes. Statut de conservation des odonates et priorités d'actions. Poitou-Charentes Nature, Poitiers: 48 p.

**Poitou-Charentes Nature (PCN), 2009 (éds.)** – Libellules du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Poitiers: 256 p.

**Poitou-Charentes Nature (coord.), 2017** - Papillons de jour du Poitou-Charentes. Deux-Sèvres Nature Environnement, Charente Nature, Vienne Nature, Nature Environnement 17 et Muséum d'Histoire Naturelle de LA Rochelle, juillet 2017: 389 p.

**Poitou-Charentes Nature, TERRISSE J. (coord. Éd.), 2012** - Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte: 476 p.

**Prévost O., Gailledrat M., 2011** - Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte : 304 p.

**Rigaud T, Granger M. (Coord.), 1999** - Livre Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. LPO Vienne, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, France : 236 p.

**Robineau R. (Coord.), 2007** - Guide des papillons nocturnes de France. Delachaux & Niestlé ed., coll. Guide du naturaliste: 287 p.

**Rocamora G., Yeatman-Berthelot D., 1999** - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF/LPO, Paris.

**Romao, 1997** - Manuel d'interprétation des habitats de l'union européenne version EUR15. DG XI.D.2, Bruxelles, 109.

**Roques O., 2011** - Atlas des papillons de jour de Poitou-Charentes. Bilan des observations collectées jusqu'à fin 2011 et orientation des prospections 2012 pour la Charente-Maritime. Nature-Environnement 17, La Rochelle, nov. 2011: 45 p.

**Sardet E., Defaut B., 2004** - Les orthoptères menacés de France. Liste rouge nationale, et listes rouges par domaines biogéographiques. Matériaux orthoptériques et entomocénologiques, 9: 125-137.

**SBCO (Collectif), 1985** - Espèces végétales protégées: listes départementales complémentaires. Bull. SBCO, NS, 16: 33-59.

**Tison J.-M., De Foucault B. (coord.), 2014** - Flora gallica - Flore de France. Biotope, Mèze: xx+1196 p.

**UICN France, MNHN & SHF, 2009** - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et

## ANNEXE 1 : Liste et statuts des espèces végétales recensées sur le site

La nomenclature utilisée est conforme au référentiel taxonomique du Muséum National d'Histoire Naturelle, mis à jour en novembre 2016 : **Taxref version 10.0.**

Ce référentiel est disponible sur le site de l'INPN à l'adresse suivante :

<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo>

Pour chaque espèce, le code « CD\_NOM » correspondant à l'identifiant unique du taxon dans le référentiel Taxref v9.0 est indiqué. Ce code permet de retrouver facilement les informations relatives à un taxon (nomenclature, répartition, protection, illustrations...) sur le [site de l'INPN](#) en saisissant simplement le n° CD\_NOM dans la barre de recherche du site.

### Légende du tableau :

**CD\_NOM** = code de l'espèce dans le référentiel Taxref v10.0.

**Rareté 17** = Statut des espèces en Charente-Maritime : C=Commun; AC= Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare ; SMC=Statut Mal Connu ; N=Introduit ; N inv=Invasif en Poitou-Charentes (Fy, 2015).

**ZH (Zones Humides)** : x=espèce indicatrices de zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008.

Intérêt patrimonial :	<b>En rouge=fort à très fort</b>	<b>En bleu=moyen à fort</b>	<b>En vert=faible à moyen</b>
-----------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Les espèces invasives sont indiquées en noir gras.

CD_NOM	NOM SCIENTIFIQUE	Nom Français	Rareté 17	ZH
79734	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	C	
79763	<i>Acer monspessulanum</i>	Érable de Montpellier	AC	
79908	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	C	
81023	<i>Alcea rosea</i>	Rose trémière	N	
81295	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire	C	
81656	<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	AC	
<b>81837</b>	<b><i>Althaea cannabina</i></b>	<b>Guimauve faux-chanvre</b>	<b>AR</b>	
82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	AC	
82750	<i>Anisantha diandra</i>	Brome à deux étamines	C	
82757	<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	C	
83332	<i>Arabis hirsuta</i>	Arabette poilue	AC	
83502	<i>Arctium minus</i>	Bardane à petites têtes	C	
83653	<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet	C	
83912	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	C	
613140	<i>Arum italicum</i> var. <i>italicum</i>	Pied-de-veau	C	
85250	<i>Avena fatua</i>	Avoine folle	C	
<b>85474</b>	<b><i>Baccharis halimifolia</i></b>	<b>Séneçon en arbre</b>	<b>N inv</b>	
85740	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	C	
132119	<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i>	Bette maritime	AC	
86087	<i>Blackstonia perfoliata</i>	Chlorette	AC	
86305	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	C	
86400	<i>Brassica nigra</i>	Moutarde noire	C	
86634	<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	C	
154743	<i>Bryonia cretica</i> subsp. <i>dioica</i>	Racine-vierge	C	
<b>86869</b>	<b><i>Buddleja davidii</i></b>	<b>Buddleja du père David</b>	<b>N inv</b>	
88207	<i>Carduus tenuiflorus</i>	Chardon à petites fleurs	C	

CD_NOM	NOM SCIENTIFIQUE	Nom Français	Rareté 17	ZH
89232	<b>Carthamus lanatus</b>	<b>Centaurée laineuse</b>	<b>PC</b>	
89619	Centaurea jacea	Centaurée jacée	SMC(AC)	
89840	Centaureum erythraea	Érythrée petite-centaurée	C	
90234	Cercis siliquastrum	Arbre de Judée	N	
90356	Chaerophyllum temulum	Chérophylle penché	C	
90681	Chenopodium album	Chénopode blanc	C	
91289	Cirsium arvense	Cirse des champs	C	
91430	Cirsium vulgare	Cirse commun	C	
91886	Clematis vitalba	Clématite des haies	C	
91898	Clinopodium acinos	Calament acinos	C	
91912	Clinopodium vulgare	Sariette commune	AC	
92237	Conium maculatum	Grande cigüe	C	
92501	Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	C	
92663	Cotoneaster horizontalis	Cotonéaster horizontal	N	
92876	Crataegus monogyna	Aubépine à un style	C	
93023	Crepis capillaris	Crépide capillaire	C	
94207	Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	C	
94503	Daucus carota	Carotte sauvage	C	
95149	Dipsacus fullonum	Cabaret des oiseaux	C	
96271	Epilobium tetragonum	Épilobe à tige carrée	C	
96749	<b>Erigeron canadensis</b>	<b>Conyze du Canada</b>	<b>N inv</b>	
609982	Euonymus europaeus	Bonnet-d'évêque	C	
97537	Euphorbia helioscopia	Euphorbe réveil matin	C	
97956	Falcaria vulgaris	Falcaire de Rivin	C	
97962	Fallopia convolvulus	Renouée liseron	C	
98756	Foeniculum vulgare	Fenouil commun	C	
98921	Fraxinus excelsior	Frêne élevé	C	
99373	Galium aparine	Gaillet gratteron	C	
99473	Galium mollugo	Gaillet commun	C	
99511	Galium pumilum	Gaillet rude	C	
100052	Geranium dissectum	Géranium découpé	C	
100104	Geranium molle	Géranium à feuilles molles	C	
100142	Geranium robertianum	Herbe à Robert	C	
100144	Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	C	
100225	Geum urbanum	Benoîte commune	C	
100787	Hedera helix	Lierre grimpant	C	
101210	Helminthotheca echioides	Picride fausse Vipérine	C	
102797	Himantoglossum hircinum	Orchis bouc	C	
102900	Holcus lanatus	Houlque laineuse	C	
103316	Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	C	
103608	Inula conyza	Inule conyze	AC	
103734	Iris foetidissima	Iris fétide	C	
610646	Jacobaea vulgaris	Herbe de saint Jacques	C	

CD_NOM	NOM SCIENTIFIQUE	Nom Français	Rareté 17	ZH
<b>89232</b>	<b>Carthamus lanatus</b>	<b>Centaurée laineuse</b>	<b>PC</b>	
89619	Centaurea jacea	Centaurée jacée	SMC(AC)	
89840	Centaureum erythraea	Érythrée petite-centaurée	C	
90234	Cercis siliquastrum	Arbre de Judée	N	
90356	Chaerophyllum temulum	Chérophylle penché	C	
90681	Chenopodium album	Chénopode blanc	C	
91289	Cirsium arvense	Cirse des champs	C	
91430	Cirsium vulgare	Cirse commun	C	
91886	Clematis vitalba	Clématite des haies	C	
91898	Clinopodium acinos	Calament acinos	C	
91912	Clinopodium vulgare	Sariette commune	AC	
92237	Conium maculatum	Grande cigüe	C	
92501	Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	C	
92663	Cotoneaster horizontalis	Cotonéaster horizontal	N	
92876	Crataegus monogyna	Aubépine à un style	C	
93023	Crepis capillaris	Crépide capillaire	C	
94207	Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré	C	
94503	Daucus carota	Carotte sauvage	C	
95149	Dipsacus fullonum	Cabaret des oiseaux	C	
96271	Epilobium tetragonum	Épilobe à tige carrée	C	
<b>96749</b>	<b>Erigeron canadensis</b>	<b>Conyze du Canada</b>	<b>N inv</b>	
609982	Euonymus europaeus	Bonnet-d'évêque	C	
97537	Euphorbia helioscopia	Euphorbe réveil matin	C	
97956	Falcaria vulgaris	Falcaire de Rivin	C	
97962	Fallopia convolvulus	Renouée liseron	C	
98756	Foeniculum vulgare	Fenouil commun	C	
98921	Fraxinus excelsior	Frêne élevé	C	
99373	Galium aparine	Gaillet gratteron	C	
99473	Galium mollugo	Gaillet commun	C	
99511	Galium pumilum	Gaillet rude	C	
100052	Geranium dissectum	Géranium découpé	C	
100104	Geranium molle	Géranium à feuilles molles	C	
100142	Geranium robertianum	Herbe à Robert	C	
100144	Geranium rotundifolium	Géranium à feuilles rondes	C	
100225	Geum urbanum	Benoîte commune	C	
100787	Hedera helix	Lierre grimpant	C	
101210	Helminthotheca echioides	Picride fausse Vipérine	C	
102797	Himantoglossum hircinum	Orchis bouc	C	
102900	Holcus lanatus	Houlque laineuse	C	
103316	Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	C	
103608	Inula conyza	Inule conyze	AC	
103734	Iris foetidissima	Iris fétide	C	
610646	Jacobaea vulgaris	Herbe de saint Jacques	C	

CD_NOM	NOM SCIENTIFIQUE	Nom Français	Rareté 17	ZH
104214	<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	C	x
104506	<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde	C	
104775	<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	C	
105017	<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	C	
105201	<i>Lathyrus hirsutus</i>	Gesse hérissée	C	
105295	<i>Laurus nobilis</i>	Laurier-sauce	N inv	
105521	<i>Leontodon saxatilis</i>	Liondent faux-pissenlit	AC	
105966	<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	C	
106234	<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	C	
137388	<b><i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i></b>	<b>Lin bisannuel</b>	<b>PC</b>	
106396	<i>Lithospermum officinale</i>	Grémil officinal	AC	
106499	<i>Lolium perenne</i>	lvraie vivace	C	
106581	<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	C	
106653	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	C	
106670	<i>Lotus glaber</i>	Lotier à feuilles ténues	AC	
610909	<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	C	
107207	<i>Malus domestica</i>	Pommier cultivé	N	
107318	<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sauvage	C	
107649	<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	C	
108351	<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle	C	
108874	<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet	C	
108996	<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	C	
110335	<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	AC	
111289	<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	C	
111561	<i>Orobanche hederæ</i>	Orobanche du lierre	AC	
111628	<i>Orobanche picridis</i>	Orobanche de la picride	AC	
112303	<i>Papaver dubium</i>	Pavot douteux	AC	
112355	<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	C	
113474	<i>Picris hieracioides</i>	Picride éperviaire	C	
113893	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	C	
114114	<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	C	
114658	<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	C	
115624	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	C	
115789	<i>Poterium sanguisorba</i>	Pimprenelle à fruits réticulés	C	
116012	<i>Prunella vulgaris</i>	Herbe Catois	C	
116142	<i>Prunus spinosa</i>	Épine noire	C	
116392	<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique	AC	x
116485	<i>Pyracantha coccinea</i>	Buisson ardent	N	
116952	<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	C	
117156	<i>Ranunculus parviflorus</i>	Renoncule à petites fleurs	C	
117353	<i>Raphanus raphanistrum</i>	Ravenelle	C	
117458	<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	C	
117459	<i>Reseda luteola</i>	Réséda jaunâtre	C	

CD_NOM	NOM SCIENTIFIQUE	Nom Français	Rareté 17	ZH
118073	<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	C	
118916	<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	C	
119373	<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'orme	C	
119473	<i>Rumex crispus</i>	Rumex crépu	C	
119550	<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	AC	
119915	<i>Salix alba</i>	Saule blanc	AC	x
120717	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	C	
121334	<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie	AC	
123164	<i>Sherardia arvensis</i>	Rubéole des champs	C	
141165	<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i>	Compagnon blanc	C	
123705	<i>Silybum marianum</i>	Chardon marie	AC	
123713	<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs	C	
124034	<i>Solanum dulcamara</i>	Douce amère	C	x
124080	<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	C	
124233	<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux	C	
124261	<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	AC	
126846	<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs	C	
127259	<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre	C	
127294	<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	C	
127454	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	C	
127613	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore	C	
128175	<i>Ulmus minor</i>	Petit orme	C	
128268	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	C	
128633	<i>Verbascum pulverulentum</i>	Molène pulvérulente	AC	
128660	<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon-blanc	AC	
128667	<i>Verbascum virgatum</i>	Molène fausse-blattaire	AC	
128754	<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	C	
128801	<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	C	
128956	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	C	
129083	<i>Viburnum lantana</i>	Viome mancienne	C	
142236	<i>Vicia sativa</i> subsp. <i>sativa</i>	Poisette	C	

## ANNEXE 2 : Liste et statuts des espèces animales recensées sur le site

### Légende des tableaux :

**CD NOM** = code de l'espèce dans le référentiel Taxref v10.0.

**Rareté 17 et Rareté région**: C=Commun ; AC=Assez Commun, PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare. SMC=Statut Mal Connu.

**Znieff** (espèce déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes) : Jourde & Terrise, 2001.

**Statut France** : 2 (article 2) = protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3) = protection totale des individus ; 4 et 5 = protection partielle ; 6 = prélèvement soumis à autorisation. .

**LR Fr (Liste Rouge France)** : VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Risque faible (IUCN, 2008-2009).

**Dir. Hab. (Directive Habitats)** : 2=annexe 2 (espèce dont la conservation nécessite la désignation de zone spéciale de conservation) ; 4=annexe 4 (espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte) ; 5=annexe 5 (espèce dont le prélèvement peut faire l'objet de mesures de gestion).

**Dir. Ois. (Directive Oiseaux)** : OI=annexe I (espèce faisant l'objet de mesures spéciales de conservation) ; OII=annexe II (espèce pouvant être chassée) ; OIII=annexe III (espèce pouvant être commercialisée).

**LR Monde (Liste Rouge Mondiale de l'IUCN, 2008)** : EN=En Danger ; VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Risque faible ; DD=Données insuffisantes ; NE=Non Evalué.

Intérêt patrimonial :	<b>En rouge=fort à très fort</b>	<b>En bleu=moyen à fort</b>	<b>En vert=faible à moyen</b>
-----------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

### 1- Mammifères

Groupe	CD NOM	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Carnivora	162663	Canis familiaris	Chien	N	N					
Lagomorpha	61714	Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne	C	TC			NT		NT
Chiroptera	60479	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	C	C		NM2	LC	4	LC
Carnivora	60585	Vulpes vulpes	Renard roux	C	C			LC		LC

### Données brutes des écoutes chiroptères :

Nombre de contacts par heure	Caractérisation de l'activité
0-5	Très faible
6-20	Faible
21-60	Moyenne
61-250	Importante
251-500	Elevée et régulière
>500	Forte et permanente

### Campagne du 01/06/2017 :

CD NOM	Nom scientifique	Nom français	Transect sur tout le site
60479	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	10
		_total espèces	1
		_total contacts	10
		_temps	45
		_activité/h	13

### Campagne du 08/08/2017 :

CD NOM	Nom scientifique	Nom français	Transect sur tout le site
60479	Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	7
		_total espèces	1
		_total contacts	7
		_temps	30
		_activité/h	14

## 2- Oiseaux

N=Nicheur possible sur le site ; NN=Non Nicheur

CD_NOM	Nom scientifique	Nom français	Statut	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Liste Rouge PC2015	Statut France	LR France	Dir Hab	LR Monde
3978	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	N	C	C		LC	3	LC		LC
4686	<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	NN	C	C		LC	3	LC		LC
2623	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	NN	AC	AC		LC	3	LC		LC
4494	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	NN	C	AC		LC	3	LC	2	LC
4501	<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	NN	C	C		LC		LC	2	LC
4503	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	N	C	C		LC		LC	2	LC
3465	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	N	AC	AC		LC	3	LC		LC
4516	<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	N	C	C		LC		LC	2	LC
4257	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	N	C	C		LC	3	LC		LC
4252	<b><i>Sylvia communis</i></b>	<b>Fauvette grisette</b>	<b>NN</b>	<b>C</b>	<b>C</b>		<b>NT</b>	<b>3</b>	<b>LC</b>		<b>LC</b>
4466	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	N	C	C		LC		LC	2	LC
199374	<b><i>Larus michahellis</i></b>	<b>Goéland leucopnée</b>	<b>NN</b>	<b>AR</b>	<b>R</b>		<b>NT</b>	<b>3</b>	<b>LC</b>		<b>LC</b>
4129	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	N	C	C		LC		LC	2	LC
4215	<i>Hippolais polyglotta</i>	Hippolais polyglotte	N	C	C		LC	3	LC		LC
3551	<b><i>Apus apus</i></b>	<b>Martinet noir</b>	<b>NN</b>	<b>C</b>	<b>C</b>		<b>NT</b>	<b>3</b>	<b>LC</b>		<b>LC</b>
4117	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	N	C	C		LC		LC	2	LC
3760	<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	N	C	C		LC	3	LC		LC
3764	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	N	C	C		LC	3	LC		LC
3603	<i>Picus viridis</i>	Pic vert	N	AC	AC		LC	3	LC		LC
4474	<b><i>Pica pica</i></b>	<b>Pie bavarde</b>	<b>NN</b>	<b>C</b>	<b>C</b>		<b>NT</b>		<b>LC</b>	<b>2</b>	<b>LC</b>
3424	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	N	C	C		LC		LC	2/3	LC
4564	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	N	C	C		LC	3	LC		LC
4280	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	N	C	C		LC	3	LC		LC
459638	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple bandeau	NN	AC	AC		LC	3	LC		LC
4013	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	N	C	C		LC	3	LC		LC
4001	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	N	C	C		LC	3	LC		LC
4035	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	NN	C	C		LC	3	LC		LC
4571	<b><i>Serinus serinus</i></b>	<b>Serin cini</b>	<b>NN</b>	<b>C</b>	<b>C</b>		<b>VU</b>	<b>3</b>	<b>VU</b>		<b>LC</b>
3439	<b><i>Streptopelia turtur</i></b>	<b>Tourterelle des bois</b>	<b>N</b>	<b>C</b>	<b>C</b>		<b>LC</b>		<b>VU</b>	<b>2</b>	<b>VU</b>
3429	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	NN	C	C		LC		LC	2	LC
3967	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	N	C	C		LC	3	LC		LC
4580	<b><i>Carduelis chloris</i></b>	<b>Verdier d'Europe</b>	<b>N</b>	<b>C</b>	<b>C</b>		<b>LC</b>	<b>3</b>	<b>VU</b>		<b>LC</b>

Données brutes des points d'écoute EFP



CD_NOM	Nom scientifique	Nom français	EFP1	EFP2	EFP3	EFP4	total contact	% (total contact / nbre relevés)
3978	Prunella modularis	Accenteur mouchet			1	1	2	50
4686	Emberiza calandra	Bruant proyer				1	1	25
2623	Buteo buteo	Buse variable			1		1	25
4501	Corvus frugilegus	Corbeau freux			1		1	25
4503	Corvus corone	Cornille noire	1				1	25
3465	Cuculus canorus	Coucou gris	1				1	25
4516	Sturnus vulgaris	Etoumeau sansonnet				1	1	25
4257	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	1	1	1	1	4	100
4252	Sylvia communis	Fauvette grisette				1	1	25
4466	Garrulus glandarius	Geai des chênes	1	1			2	50
199374	Larus michahellis	Goéland leucophaea				1	1	25
4129	Turdus philomelos	Grive musicienne	1	1			2	50
4215	Hippolais polyglotta	Hippolais polyglotte			1	1	2	50
3551	Apus apus	Martinet noir				1	1	25
4117	Turdus merula	Merle noir	1	1	1	1	4	100
3760	Parus caeruleus	Mésange bleue	1				1	25
3764	Parus major	Mésange charbonnière	1	1	1		3	75
3603	Picus viridis	Pic vert	1	1	1	1	4	100
4474	Pica pica	Pie bavarde		1			1	25
3424	Columba palumbus	Pigeon ramier	1		1		2	50
4564	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	1	1			2	50
4280	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce		1	1	1	3	75
459638	Regulus ignicapilla	Roitelet triple bandeau				1	1	25
4013	Luscinia megarhynchos	Rosignol philomèle		1	1	1	3	75
4001	Eithacus rubecula	Rougegorge familier	1	1	1	1	4	100
3967	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	1	1	1		3	75
4580	Carduelis chloris	Verdier d'Europe				1	1	25
		Nombre espèces	13	12	13	15		

### 3- Amphibiens

CD_NOM	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
774678	Bufo spinosus	Crapaud épineux	C	C		NAR3	LC		LC

### 4- Rhopalocères

CD_NOM	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
521494	Aricia agestis	Collier-de-corail (Le)	C	C					
53623	Coenonympha pamphilus	Fadet commun (Le)	C	C					
53668	Maniola jurtina	Myrtil (Le)	C	C					
219831	Pieris rapae	Piérade de la Rave (La)	C	C					
53759	Polygonia c-album	Gamma (Le)	C	C					
54279	Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane (L')	C	C					
608405	Pyronia tithonus	Amaryllis (L')	C	C					
53741	Vanessa atalanta	Vulcain (Le)	C	C					

## 5- Orthoptères

CD_NOM	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
66141	<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	C	C					
66138	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	C	C					
65910	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	C	C					
65636	<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	C	C					
535980	<i>Modicogryllus bordigalensis</i>	Grillon bordelais	C	C					
65944	<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	C	C					
66194	<i>Oedipoda caerulescens</i>	OE dipode turquoise	AC	AC					
65614	<i>Phaneroptera nana</i>	Phanérotère méridional	C	C					
65710	<i>Platycleis affinis</i>	Decticelle côtière	PC	AR	X				
65711	<i>Platycleis tessellata</i>	Decticelle carroyée	C	C					
593263	<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	C	C					
65774	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C	C					
65677	<i>Uromenus rugosicollis</i>	Ephippigère carénée	C	PC	X(79)				

## 6- Odonates

CD_NOM	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	LR PC	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
65322	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	C	C		LC		LC		
65344	<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié	AC	AC		LC		LC		

## 7- Autres observations

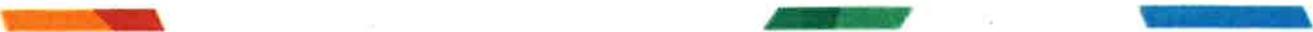
Groupe	CD_NOM	Nom scientifique	Nom français	Rareté 17	Rareté région	Znieff	Statut France	LR France	Statut Europe	LR Eur	LR Monde
Hétérocère	248765	<i>Campotogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or (La)	C	C						
Diptère	21478	<i>Craneiobia corni</i>	Mouche gallicole du Cornouiller	AC	AC						
Homoptère	241115	<i>Dictyophara europaea</i>	Fulgore d'Europe	AC?	AC?						
Coléoptère	10502	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane Cerf-volant	AC	AC				2	NT	

### ANNEXE 3 : coordonnées des principales espèces patrimoniales (Lambert 93)

Intérêt patrimonial : **En rouge=fort à très fort**      En bleu=moyen à fort      En vert=faible à moyen

Les espèces invasives sont indiquées en noir gras.

N° Waypoint	X L93	Y L93	Date	Groupe	CD_NOM	Espèce	Nom français	Commentaire
wpt142	382749.6836	6570544.307	08/08/2017	amphibien	774678	<b>Bufo spinosus</b>	Crapaud épineux	2 individus sur route de bordure
wpt124	382507.6896	6570524.864	08/08/2017	autre	10502	<b>Lucanus cervus</b>	<b>Lucane Cerf-volant</b>	<b>1 femelle trouvée morte</b>
EFP1	382694.3983	6570529.181	08/05/2017	avifaune				point d'écoute avifaune nicheuse
EFP2	382605.3025	6570545.088	08/05/2017	avifaune				point d'écoute avifaune nicheuse
EFP3	382674.9126	6570586.253	08/05/2017	avifaune				point d'écoute avifaune nicheuse
EFP4	382631.6519	6570604.97	08/05/2017	avifaune				point d'écoute avifaune nicheuse
wpt200	382488.8822	6570555.43	01/06/2017	flore	81837	<b>Althaea cannabina</b>	<b>Guimauve faux-chanvre</b>	2-10 pieds
wpt125	382550.9333	6570515.748	08/08/2017	flore	81837	<b>Althaea cannabina</b>	<b>Guimauve faux-chanvre</b>	2-10 pieds
wpt122	382580.0256	6570607.588	08/08/2017	flore	85474	<b>Baccharis halimifolia</b>	<b>Sénéçon en arbre</b>	~10 pieds
wpt203	382628.0093	6570560.215	01/06/2017	flore	86869	<b>Buddleja davidii</b>	<b>Buddleja du père David</b>	2-10 pieds
wpt127	382689.263	6570557.393	08/08/2017	flore	86869	<b>Buddleja davidii</b>	<b>Buddleja du père David</b>	20-50 pieds
wpt128	382657.6846	6570584.523	08/08/2017	flore	86869	<b>Buddleja davidii</b>	<b>Buddleja du père David</b>	10-20 pieds
wpt115	382760.4814	6570532.521	08/08/2017	flore	89232	<b>Carthamus lanatus</b>	<b>Centauree laineuse</b>	2-10 pieds
wpt119	382676.561	6570606.188	08/08/2017	flore	96749	<b>Erigeron canadensis</b>	<b>Conyze du Canada</b>	50-100 pieds
wpt127	382689.263	6570557.393	08/08/2017	flore	96749	<b>Erigeron canadensis</b>	<b>Conyze du Canada</b>	50-100 pieds
wpt128	382657.6846	6570584.523	08/08/2017	flore	96749	<b>Erigeron canadensis</b>	<b>Conyze du Canada</b>	20-50 pieds
wpt129	382642.1383	6570548.722	08/08/2017	flore	96749	<b>Erigeron canadensis</b>	<b>Conyze du Canada</b>	50-100 pieds
wpt202	382708.4195	6570511.393	01/06/2017	flore	105295	<b>Laurus nobilis</b>	<b>Laurier-sauce</b>	2-10 pieds
wpt201	382481.4439	6570529.31	01/06/2017	flore	137388	<b>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</b>	<b>Lin bisannuel</b>	2-10 pieds
wpt117	382701.997	6570595.411	08/08/2017	orthoptère	65710	<b>Platycleis affinis</b>	<b>Decticelle côtière</b>	1 individu
wpt126	382564.7861	6570508.147	08/08/2017	orthoptère	65710	<b>Platycleis affinis</b>	<b>Decticelle côtière</b>	1 individu
wpt139	382640.7182	6570512.798	08/08/2017	orthoptère	65710	<b>Platycleis affinis</b>	<b>Decticelle côtière</b>	1 individu
wpt140	382679.8222	6570622.274	08/08/2017	orthoptère	65710	<b>Platycleis affinis</b>	<b>Decticelle côtière</b>	1 individu
wpt141	382725.1346	6570576.327	08/08/2017	orthoptère	65710	<b>Platycleis affinis</b>	<b>Decticelle côtière</b>	1 individu
wpt116	382724.6262	6570570.798	08/08/2017	orthoptère	65677	<b>Uromenus rugosicollis</b>	<b>Ephippigère carénée</b>	2-10 individus
wpt123	382484.5746	6570526.499	08/08/2017	orthoptère	65677	<b>Uromenus rugosicollis</b>	<b>Ephippigère carénée</b>	2-10 individus

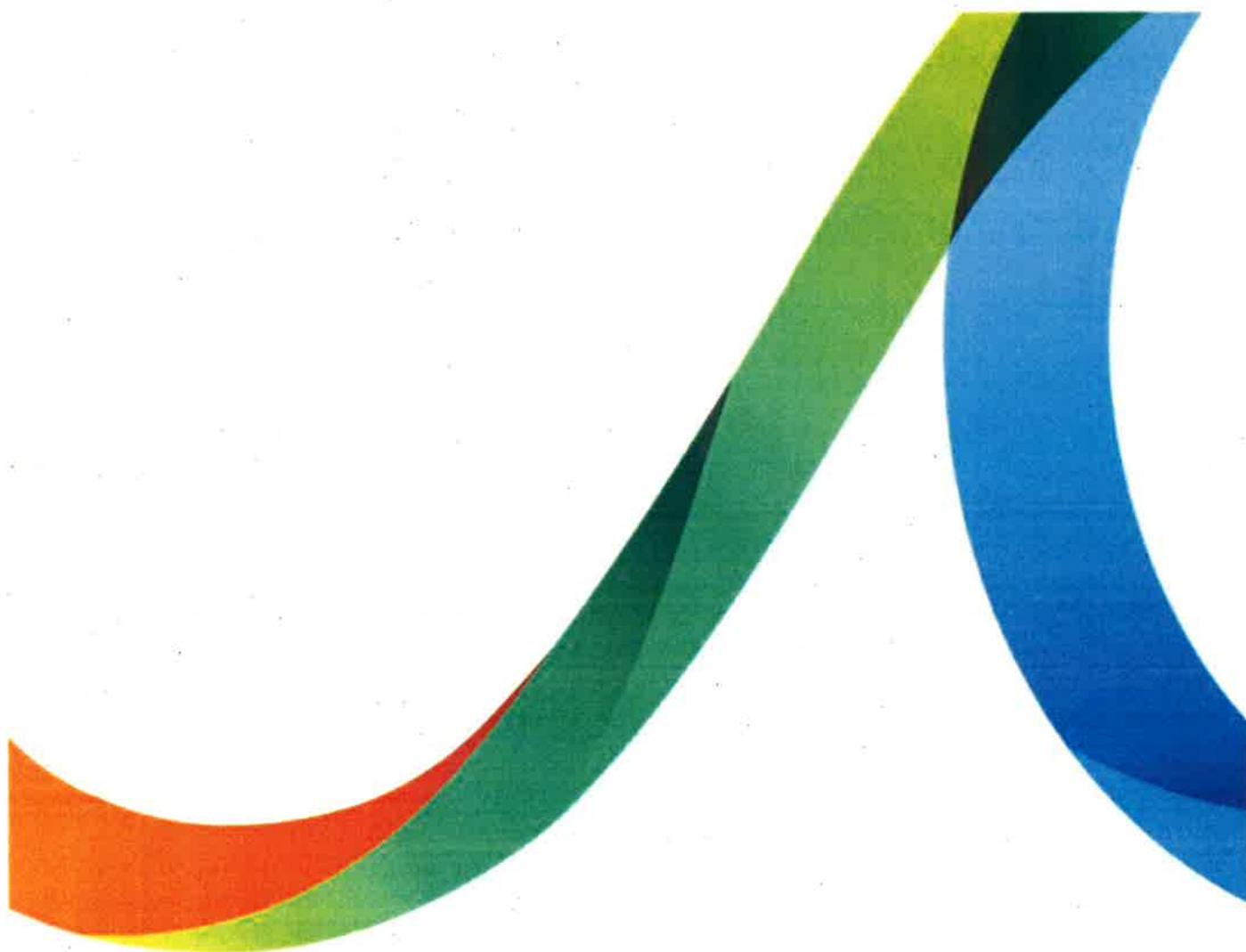


Communauté d'agglomération de La Rochelle  
Construction d'une déchèterie dans le parc d'activités Atlanparc à Périgny (17)  
Complément à la demande d'examen au cas par cas n° 2017-005426

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

Construction d'une déchèterie dans le parc  
d'activités Atlanparc à Périgny (17)

Complément à la demande d'examen au cas par cas n° 2017-005426



<b>Historique des révisions</b>				
<b>VERSION</b>	<b>DATE</b>	<b>COMMENTAIRES</b>	<b>RÉDIGÉ PAR :</b>	<b>VÉRIFIÉ PAR :</b>
<b>1</b>	<b>24/10/2017</b>	<b>Création du document</b>	<b>JB</b>	<b>/</b>

**Maitre d'ouvrage :** Communauté d'agglomération de La Rochelle  
**Projet :** Construction d'une déchèterie dans le parc d'activités Atlanparc à Périgny (17)  
**Objet :** Complément à la demande d'examen au cas par cas n° 2017-005426  
**En date de :** Octobre 2017

**Contact(s) :**

Maryline Lethiec  
Chargée d'affaires  
4 chemin de l'Ermitage  
25 000 Besançon - France  
Tél. 03.81.52.38.38  
Fax 03.81.41.09.96  
[maryline.letthiec@naldeo.com](mailto:maryline.letthiec@naldeo.com)

Le présent document est un complément à la demande d'examen au cas par cas n° 2017-005426 reçue le 02/10/2017 par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement.

**Le complément concerne la rubrique 6 du CERFA n° 14734\*03.**

*6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles*

*6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement et la santé humaine*

**Les remarques faites par l'autorité administrative de l'Etat sont les suivantes :**

**- Les mesures associées au défrichement (abatage et dessouchage) permettant d'en limiter les impacts doivent être précisées (période de l'année, suivi de l'action,...) et justifiées au regard des enjeux.**

Le défrichement sera réalisé par abatage et dessouchage mécanisés. Les troncs et feuillus seront débités vers l'unité de compostage de Périgny pour être transformés en compost et paillage. Les souches seront transportées vers l'entreprise VEOLIA sur le site de transit d'Aytré.

Les unités de végétations présentes sur le site sont relativement anthropisées. Les habitats, courants à assez courants dans l'ancienne région Poitou-Charentes, ne sont pas menacés et ne présentent pas d'enjeu conservatoire important. Leur valeur patrimoniale régionale est faible.

Le patrimoine floristique du site comprend une espèce assez rare à l'échelle départementale et 2 autres espèces peu communes en Charente-Maritime, mais aucune espèce protégée, rare ou déterminante pour les ZNIEFF de l'ancienne région Poitou-Charentes. Ces espèces végétales patrimoniales se situent en dehors de l'emprise du projet. Une mesure d'évitement d'impact pourrait être de matérialiser les pieds de ces espèces par un piquetage avant les opérations de défrichement.

Des espèces d'oiseaux protégées étant nicheuses sur le site, les opérations de défrichement devront s'effectuer en dehors de la période de nidification de ces espèces, qui s'étend de début mars à fin juillet. Une mesure de réduction d'impact pourrait être la reconstitution d'une haie structurée à caractère naturel en limite d'emprise, de façon à pérenniser un habitat favorable pour l'avifaune présente.

Les autres espèces faunistiques d'intérêt patrimonial qui ont été notées sur le site ont presque toutes été observées sur les marges ouvertes ou semi-ouvertes du site (friches et ourlets, bords de chemins). Les incidences des opérations de défrichement, sur ces espèces d'intérêt patrimonial, seront négligeables.

L'abondance de plantes invasives (Buddleja du père David et Conyze du Canada) sur la partie centrale du site incite à proposer des mesures d'évitement d'impact pour limiter la propagation de ces espèces : coupe systématique des inflorescences avant la phase de fructification (mois d'été) afin d'éviter la constitution de stocks semenciers, arrachage des jeunes plants de Buddleja du père David sur les délaissés du chantier et replantation à l'aide de végétaux autochtones des surfaces dénudées destinées à être revégétalisées. Une mesure de suivi pourra être réalisée pour évaluer l'abondance des espèces invasives après travaux

**- Bien que présentant un intérêt mesuré pour les chiroptères (une espèce contactée, la Pipistrelle commune), le diagnostic faune/flore ne justifie pas de l'absence d'habitats pour cette espèce au niveau des boisements.**

Le boisement du site résulte d'un enrichissement progressif d'un ancien délaissé du secteur industriel. Les arbres du boisement sont tous relativement jeunes et de faibles diamètres. Les prospections réalisées sur le site, au cours du diagnostic faune/flore, n'ont pas permis d'observer d'arbre à cavité ou présentant des trous de pics ou des blessures susceptibles d'offrir une possibilité de gîte pour les chiroptères.

La seule espèce présente (Pipistrelle commune), observée aussi bien lors du diagnostic faune/flore qu'au cours d'une autre étude dans ce secteur réalisée en 2014, n'est pas une espèce "forestière". Elle occupe préférentiellement des gîtes dans le bâti, ancien ou récent, et n'occupe que très occasionnellement des gîtes arboricoles (il n'existe aucune observation de ce phénomène pour l'ancienne région Poitou-Charentes à l'exception d'un cas isolé en forêt de Mouillère dans la Vienne).

Les écoutes crépusculaires et nocturnes réalisées sur le site (soirées du 1er juin et 8 août 2017) ont fourni des contacts assez tardifs dans la soirée induisant des arrivées d'individus sur le site à partir de gîtes extérieurs (le délai entre le crépuscule et premiers contacts indique un temps de trajet plus ou moins long).

L'activité sur le site est faible (13 et 14 contacts par heure pour les 2 soirées) avec des contacts répartis principalement en bordure du site (chemin au Nord-Est et sentier au Sud) traduisant une chasse en lisière.

L'intérêt du site pour les chiroptères est donc des plus limité, les possibilités de gîtes étant négligeables et l'activité de chasse étant très faible aussi bien au printemps qu'en été.

**- Concernant les oiseaux, le diagnostic faune/flore fait état d'espèces protégées nicheuses possibles sur le site.**

Le diagnostic faune/flore fait état de 13 espèces d'oiseaux protégées nicheuses sur le site ou ses proches abords (espèces inscrites dans l'article 3 de la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire). Ces espèces sont les suivantes : Accenteur mouchet, Coucou gris, Fauvette à tête noire, Hippolaïs polyglotte, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe.

Toutes ces espèces sont communes ou assez communes dans l'ancienne région Poitou-Charentes et ne présentent pas d'enjeu conservatoire important, en dehors du Verdier d'Europe qui a été récemment rajouté sur la liste rouge nationale avec un statut défavorable.

La principale mesure d'évitement consiste à réaliser les opérations de défrichage en dehors de la période de nidification de ces espèces, qui s'étend de début mars à fin juillet.

Une mesure de réduction d'impact pourrait être la reconstitution d'une haie structurée à caractère naturel (comprenant une strate arborée haute, un manteau arbustif et un ourlet herbacé, avec des essences indigènes) en limite d'emprise, de façon à pérenniser un habitat favorable pour l'avifaune présente.

Une mesure de suivi pourra être réalisée pour évaluer les gains et/ou pertes avifaunistique une fois la haie reconstituée (inventaire par points EFP sur une campagne printanière et rapport minute) dans un délai de 5 à 10 ans après reconstitution de la haie de bordure.